

Délégation de service public
pour l'installation et l'exploitation d'activités
destinées à répondre aux besoins du
service public balnéaire

DÉLÉGATAIRE

NICOLAS JUNG TURCK

LOT 1 « CLUB DE PLAGES »

RAPPORT ANNUEL

Convention d'exploitation – Lot n°1

Principales caractéristiques du lot

- Objet : Club de plage
- Date de signature : 7 avril 2017
- Echéance : 31 décembre 2022
- Durée : entre le 26 avril 2017 et le 31 décembre 2022
- Dénomination sociale de l'exploitant :
Nicolas JUNG TURCK représentant Le club des Tritons, inscrit au RCS de La Roche-sur-Yon sous le numéro 442.682.001, ayant son siège social au 3 Avenue des Pins 85160 Saint-Jean-de-Monts.

Respect des principes liés au service public

Principes d'adaptabilité du service public

- âge des installations
 - ⇒ Module d'accueil – 20 ans
 - ⇒ Les agrès ont au maximum 10 ans d'ancienneté.
- modalités d'entretien et de maintenance
 - ⇒ L'ensemble du matériel est en très bon état de fonctionnement, le matériel étant régulièrement entretenu. Il est vérifié, réparé et peint chaque année pendant les vacances de Pâques.
- plan de renouvellement
 - ⇒ 2019: un toboggan acquis en 2018 a été refait à neuf.

Respect du principe de transparence

- moyens mis au service de l'information des usagers
 - ⇒ Facebook : cale 22.

Caractéristiques du service délégué

- Les services fournis
 - ⇒ Les équipements installés sont ceux prévus dans le sous-traité d'exploitation. Toutefois, la réduction de la largeur de la banquette de sable a contraint le club à supprimer un trampoline et revoir l'emplacement de la piscine.
 - ⇒ Dans le cadre de son activité club de plage, l'exploitant organise des cours de natation et d'aquagym ainsi que des tournois et leçons de beach volley. Par ailleurs, un service de vente à emporter est proposé.
 - ⇒ Le nombre d'enfants accueillis est de 2 500 sur la totalité de la saison, soit une moyenne de 50 enfants par jour pour juillet et août.
- La période d'exploitation effective
 - ⇒ Du samedi 6 juillet 2019 au vendredi 30 août 2019.
- La période de montage et de démontage

⇒ Le club a été monté à partir du mardi 18 juin 2019. Le démontage a eu lieu sur la première quinzaine de septembre.

- Les tarifs des services fournis en 2019

Tarifs Cale 22 - Saint-Jean-de-Monts

 Club de plage LES TRITONS du Lundi au Samedi, de 9h30 à 12h30 et de 15h30 à 19h00			
1 demi-journée / enfant	15,00 €	1 journée / enfant	20,00 €
2 demi-journée / enfant	29,00 €	2 journée / enfant	38,00 €
3 demi-journée / enfant	42,00 €	3 journée / enfant	55,00 €
4 demi-journée / enfant	55,00 €	4 journée / enfant	72,00 €
5 demi-journée / enfant	67,00 €	5 journée / enfant	88,00 €
1 semaine 1/2 journée	76,00 €	1 semaine accès complet	96,00 €
2 semaines	130,00 €	2 semaines	160,00 €
3 semaines	170,00 €	3 semaines	220,00 €
4 semaines	200,00 €	4 semaines	260,00 €
5 semaines	230,00 €	5 semaines	295,00 €
6 semaines	260,00 €	6 semaines	330,00 €
7 semaines	290,00 €	7 semaines	365,00 €
8 semaines	320,00 €	8 semaines	400,00 €

15% de réduction pour le 2ème enfant et 30% pour les suivants

FORMULE LIBERTE Club de Plage	
Formule non nominative	
1/4 heure	3,00 €
1/2 heure	5,00 €
1 heure	8,00 €
1/2 journée	15,00 €
1 journée	20,00 €
PASS 5 X 1/2 JOURNEES	70,00 €
PASS 5 X JOURNEES	90,00 €
PASS 10 X 1/2 JOURNEES	130,00 €
PASS 10 X JOURNEES	160,00 €

Natation LES TRITONS	
Leçons individuelles dès 4 ans	
1 séance	15,00 €
12 séances	150,00 €
12 séances (prix Club)	132,00 €

Aquagym / bb nageurs	
Séances collectives	
1 séance	10,00 €
5 séances (Aquagym ou Pilates)	40,00 €
10 séances (Aquagym ou Pilates)	70,00 €

- Les installations et aménagements effectués



Comptes de la délégation de service public

	2019	2018	2017
GLOBAL	33 620,00 €	34 500,00 €	30 505,00 €
Tentes et Cabines	5 780,00 €	6 200,00 €	5 530,00 €
Vente à emporter	14 910,00 €	14 800,00 €	11 470,00 €
Club	6 850,00 €	7 200,00 €	6 645,00 €
Natation	6 080,00 €	6 300,00 €	6 860,00 €

Le bilan économique regroupe l'activité du club de plage (lot n°1) et de la location des tentes et cabines de bain, y compris vente à emporter (lots n°2 et n°3).

Analyse de la qualité du service

- La préservation du site notamment la qualité architecturale et environnementale, l'insertion paysagère des installations, les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets
 - ⇒ Nous respectons une unité de couleurs à savoir un blanc dominant pour les barrières, façades de cabanes et portiques. Le bleu et vert pour les toiles de trampolines et toits de cabanes. L'ensemble est parfaitement posé de niveau afin de permettre une bonne insertion dans l'environnement.
 - ⇒ Nous sensibilisons tous les jours les enfants à la problématique de gestion des déchets et oeuvrons, en partenariat avec les services techniques, au tri sélectif.
- L'accueil des personnes à mobilité réduite
 - ⇒ Les personnes à mobilité réduite ont accès jusqu'à notre bureau, centrale de réservation et d'information.
- Les effectifs employés
 - ⇒ un maître-nageur
 - ⇒ Trois moniteurs responsables chacun d'une catégorie d'âge (2-5 ans / 6-8 ans et 9-12 ans).
- les qualifications au sein de l'entreprise
 - ⇒ professeur d'éducation physique et sportive,
 - ⇒ éducateur sportif titulaire du BEESAN,
 - ⇒ Les autres employés sont professeurs d'Education Physique et Sportive (ou en formation), professeurs des écoles (ou en formation), éducateurs sportifs ou BNSSA.
- La mise en place d'une démarche qualité ou d'un questionnaire pour évaluer la prestation
 - ⇒ page Facebook <https://www.facebook.com/Club-de-plage-Les-Tritons-Cale-22-Saint-Jean-de-Monts-368035913305321/> avec possibilité de laisser un avis.

Délégation de service public
pour l'installation et l'exploitation d'activités
destinées à répondre aux besoins du
service public balnéaire

DÉLÉGATAIRE

NICOLAS JUNG TURCK

LOTS 2 ET 3 « CABINES / CASIERS / TENTES / TRANSATS »

RAPPORT ANNUEL

Convention d'exploitation – Lots n°2 et 3

Principales caractéristiques des lots

- Objet : Cabines / casiers / tentes / transats
- Date de signature : 7 avril 2017
- Echéance : 31 décembre 2022
- Durée : entre le 26 avril 2017 et le 31 décembre 2022
- Dénomination sociale de l'exploitant :
Nicolas JUNG TURCK représentant Le club des Tritons, inscrit au RCS de La Roche-sur-Yon sous le numéro 442.382.001, ayant son siège social au 3 Avenue des Pins 85160 Saint-Jean-de-Monts.

Respect des principes liés au service public

Principes d'adaptabilité du service public

- âge des installations
 - ⇒ Module d'accueil – 20 ans
 - ⇒ Les tentes et cabines de plage ont été fabriquées il y a plus de 50 ans.
- modalités d'entretien et de maintenance
 - ⇒ Le matériel est régulièrement entretenu. Il est vérifié, réparé et peint chaque année pendant les vacances de Pâques.
- plan de renouvellement
 - ⇒ Il n'est pas prévu de budget d'acquisition et de renouvellement sauf achat de petit matériel (tasseaux de bois, serrures et visserie diverse).

Respect du principe de transparence

- moyens mis au service de l'information des usagers
 - ⇒ facebook : cale 22.

Caractéristiques du service délégué

- Les services fournis
 - ⇒ 30 tentes ont été installées en 2019. Nous conservons ainsi le même nombre que pour la saison précédente.
 - ⇒ 10 cabines ont été mises en location sur nos emplacements.
 - ⇒ Dans le cadre de son activité, l'exploitant propose également la location de parasols et de transats.
- La période d'exploitation effective
 - ⇒ Du 16 juin 2019 au 14 septembre 2019 pour les cabines de plage
 - ⇒ Du 1er juillet 2019 au 30 août 2019 pour les tentes de plage.
- La période de montage et de démontage
 - ⇒ Le matériel a été monté du 15 juin 2019 au 1er juillet 2019. Le démontage a eu lieu à partir de fin août en fonction des dernières réservations.

- Les tarifs des services fournis en 2019

Location Transats

1 heure	3 €
1/2 journée	6 €

Location Parasols

1/2 journée	3 €
-------------	-----



Location Tentes et Cabines

Tous les jours de 11h à 19h

1 Journée	20,00 €
1/2 Journée après 15H	15,00 €
1 semaine	70,00 €
2 semaines	120,00 €
3 semaines	155,00 €
4 semaines	190,00 €
5 semaines	220,00 €
6 semaines	245,00 €
7 semaines	270,00 €
8 semaines	290,00 €
9 semaines	305,00 €
10 semaines	320,00 €
Emplacement - Saison	130,00 €

Montage sur demande en cas de météo défavorable

- Les installations et aménagements effectués



Comptes de la délégation de service public

	2019	2018	2017
GLOBAL	33 620,00 €	34 500,00 €	30 505,00 €
Tentes et Cabines	5 780,00 €	6 200,00 €	5 530,00 €
Vente à emporter	14 910,00 €	14 800,00 €	11 470,00 €
Club	6 850,00 €	7 200,00 €	6 645,00 €
Natation	6 080,00 €	6 300,00 €	6 860,00 €

Le bilan économique regroupe l'activité du club de plage (lot n°1) et de la location des tentes et cabines de bain, y compris vente à emporter (lots n°2 et n°3).

Analyse de la qualité du service

- La préservation du site notamment la qualité architecturale et environnementale, l'insertion paysagère des installations, les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets
 - ⇒ Les toiles des tentes sont de couleur bleue. L'ensemble est parfaitement posé de niveau afin de permettre une bonne insertion dans l'environnement.
 - ⇒ Nous sensibilisons tous les jours les enfants à la problématique de gestion des déchets et oeuvrons, en partenariat avec les services techniques, au tri sélectif.
- L'accueil des personnes à mobilité réduite
 - ⇒ Les personnes à mobilité réduite ont accès jusqu'à notre bureau, centrale de réservation et d'information.
- Les effectifs employés
 - ⇒ Le montage des tentes est effectué par moi-même ainsi que les moniteurs du club de plage par roulement.
 - ⇒ Il n'est pas demandé de qualification spécifique pour ce poste.
- La mise en place d'une démarche qualité ou d'un questionnaire pour évaluer la prestation
 - ⇒ page Facebook <https://www.facebook.com/Club-de-plage-Les-Tritons-Cale-22-Saint-Jean-de-Monts-368035913305321/> avec possibilité de laisser un avis.

Remarque

- Beaucoup de dégradations nocturnes encore cette année, comme en témoigne ce cliché du 19 juillet 2019 au matin où la quasi-totalité de la concession avait été vandalisée.



Délégation de service public
pour l'installation et l'exploitation d'activités
destinées à répondre aux besoins du
service public balnéaire

DÉLÉGATAIRE

ALEXANDRE CSONTOS

**LOT 6 « TERRASSE ANNEXE AU LOCAL COMMERCIAL
ESPACES DES OISEAUX 1 »**

RAPPORT ANNUEL

Convention d'exploitation – Lot n°6

Principales caractéristiques du lot

- Objet : terrasse annexe au local commercial espace des oiseaux 1
- Date de signature : 24 mars 2017
- Echéance : 31 décembre 2022
- Durée : entre le 31 mars 2017 et le 31 décembre 2022
- Dénomination sociale de l'exploitant :
Alexandre CSNTOS représentant LE FARNIENTE, société par actions simplifiée, immatriculée au RCS de La Roche-sur-Yon sous le numéro 820.923.712., ayant son siège social au 7 impasse des Agrous 85160 Saint-Jean-de-Monts.

Respect des principes liés au service public

Principes d'adaptabilité du service public

- âge des installations
 - ⇒ La terrasse et les tables en bois ont été acquises en 2016, les chaises en 2017. Les banquettes (bois + coussins) ont été renouvelées en 2018. En 2019, achat de canapés et fauteuils effets "résine tressée", nouvelles décorations, plantes ...
- modalités d'entretien et de maintenance
 - ⇒ Chaque année, au démontage de la structure bois, un plan de renouvellement est établi : la visserie inox est renouvelée, certains "morceaux" sont changés. Ce "contrôle technique" de fin de saison permet de prévoir les pièces à changer pour la ré-installation du printemps suivant.
- plan de renouvellement :
 - ⇒ Chaque année, les menus et différents affichages du Farniente sont renouvelés (totems, cartes, menus extérieurs...). Les tables et chaises étant en parfait état, il n'a pas été prévu de les renouveler pour le moment mais les banquettes en palettes vont être totalement remplacées par des canapés et fauteuils en résine tressée pour 2020.
 - ⇒ Concernant le renouvellement des machines de la boutique : la vaisselle, les deux machines à glaçons, le lave-vaisselle et la vitrine à glaces ont été renouvelés en 2018. Nous avons également acquis un nouveau tirage pression à deux becs (permettant ainsi d'augmenter notre offre auprès de nos clients). Pour 2020, le renouvellement est cette fois-ci ciblé côté cuisine : nouvelle friteuse professionnelle 15L, nouveau grill panini haute performance, saladette réfrigérée sur meuble froid 2 portes. Côté bar, c'est une nouvelle machine à café qui a été mise en place pour la saison à venir.
 - ⇒ De nouveaux meubles et comptoirs de services sont prévus, à la cuisine comme au bar.
 - ⇒ La totalité des nouveaux investissements pour 2020 est estimée aux environs de 4000€ (matériel professionnel de cuisine, mobilier de terrasse, meubles et renouvellement de PLV).

Respect du principe de transparence

- moyens mis au service de l'information des usagers
 - ⇒ Des menus comportant la totalité de notre offre ainsi que les prix correspondants sont à la disposition de nos usagers (affichages grands formats sur les baies vitrées de la boutique et menus à table). Nous avons placé en évidence les affichages légaux

obligatoires (répression de l'ivresse publique et protection des mineurs, licence IV, interdiction de fumer dans les locaux et la Marianne « la république se vit à visage découvert »).

Caractéristiques du service délégué

- Les services fournis
 - ⇒ La terrasse se compose de deux parties ; une première partie comportant des tables en bois et des chaises aspect résine tressée, noire. La deuxième partie comportera des canapés et fauteuils en résine tressée, avec des coussins et des poufs, permettant aux clients de s'exposer plus confortablement.
 - ⇒ La terrasse comporte 30 places sur les chaises et 20 sur les fauteuils.
 - ⇒ Dans le cadre de son activité, l'exploitant organise des soirées musicales et thématiques.
- La période d'exploitation effective
 - ⇒ Du 23 mars au 10 octobre 2019.
- La période de montage et de démontage
 - ⇒ La terrasse a été montée entre le 15 et le 22 mars 2019. Le démontage a eu lieu à partir du 11 octobre 2019.

- Les tarifs des services fournis 2019

LES BOISSONS

Nos Boissons Fraîches

Nos Sodas (33 cl) 2€50
(Coca-Cola, Coca-Cola Zéro, Orangina, Iri-Ita Fanta Orange)

Pernier (33 cl) 2€50

Pernier* (1 L) 4€00

Petite eau (50 cl) 1€50

Grande eau* (15 L) 2€50

Sirap à l'eau (20 cl) 1€50

Les Froppés (20 cl) 3€00
(Café, Chocolat, Vanille)

Diabolo (50 cl) 2€50
(Fraise, Menthe, Citron, Grenadine)

*En accompagnement d'un repas ou exclusivement à emporter

LES SMOOTHIES (40 cl) 4€50

Purées et morceaux de fruits mixés avec des glaçons

- Mangue-Passion
- Fraise-Banane
- Fruits rouges
- Ananas-Coco
- Pêche-Abricot

Nos Boissons Chaudes

Café Espresso 1€50

Latte Macchiato 2€50

Thé 3€00
(Vert, Menthe, Noir, fleur de citron, fruits rouges, vanille, Breakfast)

Infusions 3€00
(Menthe, vanille, infusion des abajans, YogaZen)

Capuccino 3€00

Chocolat chaud 3€00

Chocolat Viennois 3€50

LES MILK SHAKES 5€

Service avec crème fouettée maison

Aux fruits	Classiques
• Mangue-Passion	• Vanille
• Fraise-Banane	• Chocolat
• Fruits rouges	• Pêche
• Ananas-Coco	• Caramel
• Pêche-Abricot	

Nos Cocktails Sans Alcool 5€50

Virgin Colada
(Ananas et Coco mixés, Glace coco)

Virgin Mojito
(Menthe fraîche, Citrons verts, Cassonnade, Eau gazeuse, Glace pilée)

Virgin Passion fruits
(Jus de mangues, Fruits de la Passion et Oranges, Sirap de grenadine)

Virgin Woolwoo
(Jus de Fraises, Jus de pêches, Jus de citrons jaunes de Sicile et de cranberries)

Nos Cocktails Avec Alcool

Ti Punch 5€50
(Rhum Martiniquais (1/4 cl), Citrons verts, Cassonnade)

Calpirinha 5€50
(Cachaça (1/4 cl), Citrons verts, Cassonnade, Glace pilée)

Mojito 7€00
(Rhum Havana 3 año (1/4 cl), Menthe fraîche, Citrons verts, Cassonnade, Eau gazeuse, Glace pilée)

Blue Lagoon 7€00
(Vodka (1/4 cl), Jus de citrons verts et jaunes, Bleu Curaçao, Sucre de canne)

Margarita 7€00
(Tequila (1/4 cl), Triple sec, Jus de citrons verts et jaunes, Glace pilée)

Pina Colada 7€00
(Rhum Martiniquais (1/4 cl), Ananas et Coco mixés, Glace coco)

Tequila Sunrise 7€00
(Tequila (1/4 cl), Jus d'Oranges, Sirap de grenadine)

Gin Fizz 7€00
(Gin (1/4 cl), Jus de citrons verts et jaunes, Eau gazeuse, Sucre de canne)

Passionnata 7€00
(Vodka (1/4 cl), Jus de mangues, Fruits de la Passion et Oranges)

Daiquiri Fraise 7€00
(Rhum Martiniquais (1/4 cl), Jus de Fraises et de citrons verts)

Woolwoo Fraise 7€00
(Vodka (1/4 cl), Jus de Fraises, Jus de pêches, Jus de citrons jaunes de Sicile et de cranberries)

Nos Apéritifs

Pastis, Suze 2€50

Trouspinet 3€00

Rosé Pamplonnais 3€00

Kir Vin blanc 3€00

Sangria Maison 3€00

Whisky, Rhum, Gin, Vodka, Tequila (1/4 cl) 4€50

Macération du moment (1/4 cl) servie sur de la glace pilée 5€00

Rhum Vieux HSE - Martinique (1/4 cl) 5€00

Rhum Don Papa - Philippines (1/4 cl) 7€00

Nos Bières Pilsen

	le demi (25 cl)	la pinte (50 cl)
Bière Blonde d'Alsace Légère et rafraîchissante /	3€00	5€50
Bière Blanche de Belgique	3€50	6€50
Bière Beige d'Abbaye	3€50	6€50
Panaché	3€20	
Pilon Bière	3€50	6€50
Manaca, Twist au Tango	3€20	

Desperados la canette (50 cl) 5€00

Bière aromatisée tequila 5€00

Nos Sélection de Vins

	le verre	la bouteille
Vins Rouges		
Merlot - vin français	3€00	16€00
Gato Negro - vin italien	4€00	20€00
Vins Blancs		
Chardonnay - vin français	3€00	16€00
Tanquet 1 ^{er} Grives - vin français	4€50	23€00
Vins Rosés		
Cinsault - vin français	3€00	16€00
Gris "Sable de Camargue" - vin français	3€00	16€00
Insolent - vin français de méditerranée		20€00

Nos Billes

Or' Addict Gold 23k (75 cl) 65€00

Collard Chardelle

Cuvée Prestige (75 cl) - Champagne 40€00

Demi Colard

Chardelle (575 cl) - Champagne 28€00

Prosecco (75 cl) - vin italien 25€00

Vin bleu (75 cl)

"Battar de Alort" - vin espagnol 20€00

UN ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION. Prix nets - Service compris - NOUVEAUTÉ 2018

BEACH FOOD

Entre convivialité
et ambiance chaleureuse
profitez de cet instant
face à la mer !

NOS BURGERS

Bœuf
Origine France
Steak Haché
Papiri boucharde

Service jusqu'à 19h

Le Burger	8€00
<i>(Steak haché 150 gr, Salade, Tomates, Oignons caramélisés, Sauce Burger)</i>	
Le Végé Burger	8€00
<i>(Steak végétarien, Salade, Tomates, Oignons caramélisés, Sauce Burger)</i>	
Le Cheese	8€50
<i>(Steak haché 150 gr, Cheddar, Salade, Tomates, Oignons caramélisés, Sauce Burger)</i>	
Le Bacon Cheese	8€50
<i>(Steak haché 150 gr, Bacon, Cheddar, Salade, Tomates, Oignons caramélisés, Sauce Burger)</i>	
Le Spicy Burger	8€50
<i>(Steak haché 150 gr, Chorizo, Cheddar, Salade, Tomates, Oignons caramélisés, Sauce Burger épicée)</i>	
Le supplément Frites	2€50

NOS PANINIS

Pain Ciabatta

Jambon	5€00
<i>(Jambon blanc, Fromage)</i>	
Chorizo	5€00
<i>(Chorizo, Fromage)</i>	
Bacon	5€00
<i>(Bacon, Fromage)</i>	
Poulet	5€50
<i>(Tranchettes de Poulet rôti, Fromage)</i>	
Bacon Chèvre	5€50
<i>(Bacon, Fromage, Fromage de chèvre)</i>	
Jambon & Bleu	5€50
<i>(Jambon blanc, Fromage, Dê de Bleu)</i>	
3 Fromages	5€50
<i>(Fromage, Dê de Bleu, Fromage de chèvre)</i>	

NOS BAGELS

8€00

- Bagel Thon 
(Thon, Mayonnaise, Salade, Tomates, Cheddar, Oignons Crevy)
- Bagel Poulet Mexicain 
(Tranchettes de Poulet rôti, Salade, Tomates, Guacamole, Cheddar, Sauce pimentée douce)
- Bagel Jambon 
(Jambon blanc, Fromage frais, Salade, Tomates, Cheddar, Oignons crepy)
- Bagel Végétarien 
(Fromage frais, Salade, Tomates, Cressis, carottes, Oignons crepy, Cheddar, Moutarde au miel)

NOS SALADES

9€50

- La Niçoise 
(Salade, Tomates, Thon, Pommes de Terre, Haricots Verts, Olives, Oignons et Herbes de Provence)
- La Caesar 
(Salade, Tomates, Tranchettes de Poulet rôti, Parmesan, Croûtons et Sauce fromagère)
- L'Italienne 
(Salade, Tomates, Jambon cru, Dê de fromage, Croûtons, Olives et Oignons Crevy)

NOS AUSTES

4€00

- Le Hot Dog 
(Saucisse de volaille, Cheddar, Ketchup, Moutarde au miel, Oignons crepy)

NOS Frites

- En accompagnement d'un repas ou exclusivement à emporter
- La Petite _____ 2€50
- La Grande _____ 3€50
- Envie de verdure ? 
- La petite salade verte en accompagnement _____ 2€50

NOUVEAU ENFANT

(jusqu'à 6 ans)

6€00

Saucisse - Frites
Ketchup
+ 1 strop à l'eau
au choix
(Fraise, Grenadine, Menthe ou Citron)

LE FARNIENTE

PLANCHES & TAPAS

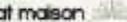
Pensez
à consulter
nos ardoises !

UNE TOUCHE SUCRÉE

La gourmandise est un joli défaut
profitez-en pour vous faire plaisir !

Nos PÂTISSÉS SUCRÉS

4€00

Nutella 
Chocolat maison 
Chocolat coco 

Nos GÂTEAUX

Sucre.....2€50
Confiture.....3€00
Nutella.....3€50
Chocolat maison.....3€50
Caramel au lait.....3€50
Supplément
Crème fouettée maison.....1€00

Nos BûCHETS

Sucre.....3€00
Confiture.....3€00
Nutella.....3€50


LA FARNIENTE

vous accueille
d'avril à septembre
7 jours sur 7
de 10 H à 22 H

**SI LA MÉTÉO
JOUÉ LE JEU !**

ET UNE GLACE ?

Nos GLACES

Vanille, Chocolat, Fraîche
Caramel ou beurre salé,
Rhum Raisin,
Noix de Coco, Nougat,
Menthe, Chocolat,
Smarties, Ailache



2€00

1 boule



3€50

2 boules



5€00

3 boules

Supplément :
Crème fouettée maison, Chocolat maison
ou Caramel au lait.....1€00

Nos COUPES GLACÉES

5€00

Chocolat Liégeois
(1 Boule Vanille / 1 Boule Chocolat
Sauce Chocolat, Crème fouettée maison)
Café Liégeois
(2 Boules Vanille, Café Espresso, Crème fouettée maison)
Caramel Liégeois
(1 Boule Vanille / 1 Boule Caramel
Caramel au lait, Crème fouettée maison)
Dame Blanche
(2 Boules Vanille, Sauce Chocolat, Crème fouettée maison)

Nos COUPES ALCOOLISÉES

6€00

Colonel
(2 Boules Citron vert, Vodka 4 cl)
Martiniquaise
(1 Boule Rhum Raisin / 1 Boule coco
Rhum 4cl, Crème fouettée maison)
Piña Colada Givrée
(1 Boule Ananas / 1 Boule Coco Rhum 4cl
Crème fouettée maison)
Irish Coffee Givré
(2 Boules Vanille, Café Espresso, Whisky 4 cl
Crème fouettée maison)

- Les installations et aménagements effectués



Comptes de la délégation de service public

RAPPORT D'ACTIVITE - SAISON 2019 - SAS LE FARNIENTE				
	Prévisionnel 2019 Farniente	Prévisionnel 2019 Pomme d'Happy	Total prévisionnel 2019	Compte de résultat 2019
Vente de Marchandises	104,738 €	34,913 €	139,651 €	156,967 €
Achat de Marchandises	30,374 €	10,125 €	40,499 €	43,337 €
Taux de marge	71 %	71 %	71 %	72 %
MARGE COMMERCIALE	74,364 €	24,788 €	99,152 €	113,630 €
Frais généraux	15,854 €	12,259 €	28,113 €	25,556 €
VALEUR AJOUTEE	58,510 €	12,529 €	71,039 €	88,074 €
Frais de personnel	46,393 €	3,545 €	49,938 €	55,123 €
Impôts et taxes	750 €	331 €	1,081 €	610 €
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	11,367 €	8,653 €	20,020 €	32,341 €
Dotation aux amortissement	5,436 €	1,125 €	6,561 €	4,716 €
Impôt sur les bénéfices	890 €	1,100 €	1,990 €	1,441 €
RESULTAT NET	5,041 €	6,428 €	11,469 €	26,184 €

Le compte de résultat regroupe l'activité des deux enseignes Le Farniente (lot n°6) et Pomme d'Happy (lot n°7).

Analyse de la qualité du service

- La préservation du site notamment la qualité architecturale et environnementale, l'insertion paysagère des installations, les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets
 - ⇒ La terrasse est réalisée en bois, pour une meilleure insertion dans l'environnement. Concernant la gestion des déchets, quatre poubelles ont été mises à disposition des clients et usagers de la plage ; ces poubelles ont été rassemblées chaque soir dans un container mis à disposition par les services techniques municipaux. Chaque fin de journée, l'entretien et la propreté de la terrasse et ses alentours ont été assurés par l'exploitant (balayage quotidien de la terrasse, ramassage des différents déchets tombés à terre et/ou oubliés par les clients). Les quelques déchets de verre (bouteille de vin, sirops ...) et cartons ont été envoyés au recyclage.
- L'accueil des personnes à mobilité réduite
 - ⇒ Les personnes à mobilité réduites peuvent tout à fait accéder à la terrasse via le passage goudronné (pour les véhicules d'urgence) reliant l'esplanade à la plage. Une petite rampe d'accès a été aménagée à l'entrée de la terrasse pour permettre un accès facile.
- Les effectifs employés
 - ⇒ Alexandre Csontos (supervision générale de la boutique – cuisine)
 - ⇒ Cynthia Schmitt (bar – service – aide cuisine)
 - ⇒ Employé 1 (cuisine et aide au bar) = contrat de 5 mois (mi-avril à mi septembre)
 - ⇒ Employé 2 (bar et service) = contrat de 2 mois
 - ⇒ Employé 3 (bar et service) = contrat de 2 mois
 - ⇒ Employé 4 (cuisine) = contrat de 6 semaines.
- les qualifications au sein de l'entreprise
 - ⇒ formation spécifique en hygiène alimentaire adaptée à l'activité des établissements de restauration commerciale ;
 - ⇒ formation de permis d'exploitation ;
 - ⇒ formation aux risques allergènes.

Un formateur de l'entreprise « Station Clean » est intervenu dans nos locaux au cours du début de saison 2018, afin de valider avec nous les acquis et les bonnes pratiques liées à l'hygiène alimentaire mis en place dans notre établissement.



**Attestation de formation spécifique en hygiène
alimentaire adaptée à l'activité des
établissements de restauration commerciale**

(décret N°2011-731 du 24 juin 2011 relatif à l'obligation de formation en matière d'hygiène alimentaire de certains établissements de restauration commerciale et arrêté du 05 octobre 2011 relatif au cahier des charges de la formation spécifique en matière d'hygiène alimentaire adaptée à l'activité des établissements en restauration commerciale)

Numéro d'enregistrement au répertoire ROFHYA : 520037222012

Le Département FORMATION de la CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LA VENDEE, certifie que

SCHMITT Cynthia

Née le 06/10/1989,

a suivi la formation spécifique en hygiène alimentaire adaptée à l'activité des établissements de restauration commerciale pour le secteur d'activité : la restauration traditionnelle, les cafétérias et autres libres services ou la restauration de type rapide,

d'une durée de 14 heures qui s'est déroulée les 29 février et 04 mars 2016 dans les locaux de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Vendée à la Roche sur Yon.

Les objectifs de la formation :

- *Comprendre le monde microbien et ses dangers*
- *Identifier et savoir mettre en œuvre les principales règles de bonnes pratiques*
- *Savoir établir la documentation demandée par la réglementation*
- *Savoir analyser les pratiques d'un établissement et apporter les corrections nécessaires aux écarts constatés*

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à la Roche sur Yon
Le 4 mars 2016

Le Directeur Général
de la C.C.I. de la Vendée

Anthony VALENTINI

UMIH FORMATION
COURS - FORMATION - DISPOSITIFS

ATTESTATION DE FORMATION

Je soussigné M Michel BÉDU, Président d'UMIH FORMATION atteste que :

M. CSONTOS Alexandre

Domicilié(e) au : **7 Impasse des Agrous 85160 ST JEAN DE MONTIS**

A participé à une formation intitulée :

PERMIS D'EXPLOITATION - Formation 3 jours

organisée par UMIH FORMATION.

Cette formation s'est déroulée le(s) : 29/02/2016, 01/03/2016, 02/03/2016 (1/2 J)
pour une durée totale de 20 heures

Lieu de formation : **UMIH 85 - 65 rue d'ULM - 85000 LA ROCHE SUR YON**

Fait à Paris pour UMIH FORMATION
Le 2 mars 2016 par M Michel BÉDU ou son représentant

211 Rue de Valenciennes - 75007 Paris - Numéro de déclaration d'exercice 1175342279 - N° Siret 444 038 327 000 26 - Code NAF 8551A

- La mise en place d'une démarche qualité ou d'un questionnaire pour évaluer la prestation
 - ⇒ page Facebook <https://fr-fr.facebook.com/LeFarnientePlage/> avec possibilité de laisser un avis ;
 - ⇒ Avis Google:
https://www.google.fr/search?source=hp&ei=D9VKXJmZLpKLlWTFwqLwDg&q=le+farniente+avis&btnK=Recherche+Google&oq=le+farniente+avis&gs_l=psy-ab.3..33i160l2.860.3337..3930...0.0..0.130.1381.16j2.....0.....1..gws-wiz.....0..35i39j0i131j0i22i30j33i21.Z6-31N20P60

Délégation de service public
pour l'installation et l'exploitation d'activités
destinées à répondre aux besoins du
service public balnéaire

DÉLÉGATAIRE

CYNTHIA SCHMITT

**LOT 7 « TERRASSE ANNEXE AU LOCAL COMMERCIAL
ESPACES DES OISEAUX 2 »**

RAPPORT ANNUEL

Convention d'exploitation – Lot n°7

Principales caractéristiques du lot

- Objet : terrasse annexe au local commercial espace des oiseaux 2
- Date de signature : 24 mars 2017
- Echéance : 31 décembre 2022
- Durée : entre le 31 mars 2017 et le 31 décembre 2022
- Dénomination sociale de l'exploitant :
Cynthia SCHMITT représentant LE FARNIENTE, société par actions simplifiée, immatriculée au RCS de La Roche-sur-Yon sous le numéro 820.923.712., ayant son siège social au 7 impasse des Agrous 85160 Saint-Jean-de-Monts.

Respect des principes liés au service public

Principes d'adaptabilité du service public

- âge des installations
 - ⇒ L'ensemble du mobilier a été acquis en 2017 ainsi que la terrasse en bois.
- modalités d'entretien et de maintenance
 - ⇒ La terrasse a été lasurée (lasure de protection bois légèrement teintée) en totalité en début de saison 2018. En fin de saison celle-ci a été démontée et stockée dans un garage. Le mobilier a quant à lui été stocké dans la cellule commerciale du lot.
- plan de renouvellement
 - ⇒ Le mobilier (chaises, transats, tables) ainsi que le matériel de la cellule (vitrines à glaces/ à boissons, machines de glaces à l'italienne/yaourt glacé, congélateurs de stockage...) ayant été acquis en 2017, il n'a pas été prévu de renouvellement sur ces postes pour le moment.
 - ⇒ Pour 2020, nous envisageons toutefois de diversifier les propositions sucrées de la boutique, en proposant plus de "chaud".

Respect du principe de transparence

- moyens mis au service de l'information des usagers
 - ⇒ Des menus comportant la totalité de notre offre ainsi que les prix correspondants sont à la disposition de nos usagers (affichages grands formats sur les baies vitrées de la boutique et petits formats sur les tables).

Caractéristiques du service délégué

- Les services fournis
 - ⇒ La terrasse comporte 20 places assises et 15 transats.
- La période d'exploitation effective
 - ⇒ Du 6 avril au 15 septembre 2019.
- La période de montage et de démontage
 - ⇒ La terrasse a été montée le 22 mars 2019. Le démontage a eu lieu le 19 septembre 2019.

- Les tarifs des services fournis en 2019

Pomme & Happé

POUR LES GOURMANDS !

À L'ITALIENNE VANILLE, FRAISE, OU VANILLE/FRAISE
LA SIMPLE : 2.50€
LA DOUBLE : 3.50€
EN BOULES "CRÉATIONS GOURMANDES"
1 BOULE : 2.50€
2 BOULES : 3.50€ 3 BOULES : 5.00€

LES GLACES

YACURT PETIT FORMAT
+ 1 GOURMANDISE : 3.00 €
YACURT GRAND FORMAT
+ 3 GOURMANDISES : 4.50 €

YACURT GLACÉ

FRASE-PANANE, PÊCHE-ABRICOT, ANANAS- NOIX DE COCO, FRUITS ROUGES, MANGUE-PASSION
4,00 €

SMOOTHIES

* CONSULTEZ NOS ARDOISES POUR DÉCOUVRIR NOS GOURMANDISES, CROQUANTES, FONDANTES OU FRUITÉES POUR PERSONNALISER VOTRE YACURT GLACÉ !! *

LES GOURMANDISES

PÂTISSERIES : 2.50 €
DONUTS AU SUCRE,
COOKIES CHOCO & CARAMEL,
MAFFINS TOUT CHOCOLAT

Sur place ou à Emporter

AU LACTO BIO

Pomme & Happé

POUR LES ASSOIFÉS !

PAUSE XPRESS! : 3.00€

1 CAFÉ OU 1 SIROP À L'EAU
+ 1 PÂTISSERIE AU CHOIX

PAUSE GOURMANDE : 4.00€

1 GRAND CAFÉ OU 1 THÉ OU 1 CHOCOLAT CHAUD
+ 1 PÂTISSERIE AU CHOIX

LES FORMULES

Sur place
ou à
Emporter

SODAS 33CL : 2,50 €

SODAS 50CL : 3,00 €

SIROPS À L'EAU : 1,50€ ORANGE, MENTHE,
FRUITS OU CITRON

PETITE EAU (0,5 L) : 1,50 €

GRANDE EAU (1,5 L) : 2,50 €

BOISSONS FRAICHES

CAFÉ : 1,50 €

LATTE MACCHIATO : 2,50 €

CAPPUCCINO : 3,00 €

THÉ : 3,00 € MENTHE, CITRON, BREAKFAST

INFUSION : 3,00 € VERVEINE-MENTHE

CHOCOLAT CHAUD : 3,00 €

CHOCOLAT VIENNOIS : 3,50 €

BOISSONS CHAUDES

- Les installations et aménagements effectués

⇒ terrasse confortable (chaises, transats) et ombragée (voiles d'ombrages) le tout dans un esprit festif et coloré pour répondre aux envies de notre clientèle familiale et enfantine.



Comptes de la délégation de service public

RAPPORT D'ACTIVITE - SAISON 2019 - SAS LE FARNIENTE				
	Prévisionnel 2019 Farniente	Prévisionnel 2019 Pomme d'Happy	Total prévisionnel 2019	Compte de résultat 2019
Vente de Marchandises	104,738 €	34,913 €	139,651 €	156,967 €
Achat de Marchandises	30,374 €	10,125 €	40,499 €	43,337 €
Taux de marge	71 %	71 %	71 %	72 %
MARGE COMMERCIALE	74,364 €	24,788 €	99,152 €	113,630 €
Frais généraux	15,854 €	12,259 €	28,113 €	25,556 €
VALEUR AJOUTEE	58,510 €	12,529 €	71,039 €	88,074 €
Frais de personnel	46,393 €	3,545 €	49,938 €	55,123 €
Impôts et taxes	750 €	331 €	1,081 €	610 €
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	11,367 €	8,653 €	20,020 €	32,341 €
Dotation aux amortissement	5,436 €	1,125 €	6,561 €	4,716 €
Impôt sur les bénéfices	890 €	1,100 €	1,990 €	1,441 €
RESULTAT NET	5,041 €	6,428 €	11,469 €	26,184 €

Le compte de résultat regroupe l'activité des deux enseignes Le Farniente (lot n°6) et Pomme d'Happy (lot n°7).

Analyse de la qualité du service

- La préservation du site notamment la qualité architecturale et environnementale, l'insertion paysagère des installations, les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets
 - ⇒ La terrasse est réalisée en bois, pour une meilleure insertion dans l'environnement. Concernant la gestion des déchets, deux poubelles ont été mises à disposition des clients et usagers de la plage ; ces poubelles ont été rassemblées chaque soir dans un container mis à disposition par les services techniques municipaux. Chaque fin de journée, l'entretien et la propreté de la terrasse et ses alentours ont été assurés par l'exploitant (balayage quotidien de la terrasse, ramassage des différents déchets tombés à terre et/ou oubliés par les clients).
- L'accueil des personnes à mobilité réduite
 - ⇒ Les personnes à mobilité réduite peuvent tout à fait accéder à la terrasse via le passage goudronné (pour les véhicules d'urgence) reliant l'esplanade à la plage. Une petite rampe d'accès a été aménagée à l'entrée de la terrasse pour permettre un accès facile.
- Les effectifs employés
 - ⇒ Cynthia Schmitt (supervision de la boutique)
 - ⇒ Une employée (vente, entretien général de la boutique) = contrat de 5 mois.
- les qualifications au sein de l'entreprise
 - ⇒ formation spécifique en hygiène alimentaire adaptée à l'activité des établissements de restauration commerciale.



**Attestation de formation spécifique en hygiène
alimentaire adaptée à l'activité des
établissements de restauration commerciale**

(décret N°2011-731 du 24 Juin 2011 relatif à l'obligation de formation en matière d'hygiène alimentaire de certains établissements de restauration commerciale et arrêté du 05 octobre 2011 relatif au cahier des charges de la formation spécifique en matière d'hygiène alimentaire adaptée à l'activité des établissements en restauration commerciale)

Numéro d'enregistrement au répertoire ROFHVA : **520037222012**

Le Département FORMATION de la CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LA VENDEE, certifie que

SCHMITT Cynthia

Née le 06/10/1989.

a suivi la formation spécifique en hygiène alimentaire adaptée à l'activité des établissements de restauration commerciale pour le secteur d'activité : la restauration traditionnelle, les cafétérias et autres libres services ou la restauration de type rapide.

d'une durée de 14 heures qui s'est déroulée les 29 février et 04 mars 2016 dans les locaux de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Vendée à la Roche sur Yon.

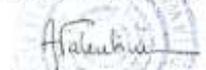
Les objectifs de la formation :

- *Comprendre le monde microbien et ses dangers*
- *Identifier et savoir mettre en œuvre les principales règles de bonnes pratiques*
- *Savoir établir la documentation demandée par la réglementation*
- *Savoir analyser les pratiques d'un établissement et apporter les corrections nécessaires aux écarts constatés*

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à la Roche sur Yon
Le 4 mars 2016

Le Directeur Général
de la C.C.I. de la Vendée


Anthony VALENTINI

16 rue d'Oliver de Clisson - CS 10049 - 85002 La Roche-sur-Yon Cedex
T. 02 51 45 32 32 - F. 02 51 62 72 17 - info@vendee.cci.fr www.vendee.cci.fr
SIRET : 188 500 490 00019 - APE : 9411 Z - N° T.V.A. intracommunautaire : FR 18 188 500 490

- La mise en place d'une démarche qualité ou d'un questionnaire pour évaluer la prestation
 - ⇒ page Facebook <https://fr-fr.facebook.com/LeFarnientePlage/> avec possibilité de laisser un avis ;
 - ⇒ Avis Google:
https://www.google.fr/search?source=hp&ei=D9VKXJmZLpKLIwTfwqLwDg&q=le+farniente+avis&btnK=Recherche+Google&oq=le+farniente+avis&gs_l=psy-ab.3..33i160i2.860.3337..3930...0.0..0.130.1381.16j2.....0....1..gws-wiz.....0..35i39j0i131j0i22i30j33i21.Z6-31N20P60.

Remarques

- Durant toute la durée de notre ouverture, nous avons eu à coeur d'accueillir au mieux notre clientèle en lui proposant une terrasse confortable (chaises, transats) et ombragée (voiles d'ombrages) ainsi qu'une gamme de produits diversifiés (boissons chaudes/fraîches, glaces en boules ou à l'italienne, yaourt glacé aux fruits ou gourmands...).
- Le résultat 2019 (qui regroupe l'activité des deux enseignes, Le Farniente et Pomme d'Happy) est supérieur à celui du prévisionnel. La météo favorable de mai à septembre, les nouvelles installations de la terrasse du Farniente ainsi que notre volonté d'améliorer toujours plus l'accueil de notre clientèle nous ont permis de dépasser notre objectif.

Délégation de service public
pour l'installation et l'exploitation d'activités
destinées à répondre aux besoins du
service public balnéaire

DÉLÉGATAIRE

VIVIANE LEMÉE

LOT 8 « CABINES / CASIERS / TENTES / TRANSATS »

RAPPORT ANNUEL

Convention d'exploitation – Lot n°8

Principales caractéristiques du lot

- Objet : Cabines / casiers / tentes / transats
- Date de signature : 7 avril 2017
- Echéance : 31 décembre 2022
- Durée : entre le 2 mai 2017 et le 31 décembre 2022
- Dénomination sociale de l'exploitant :

Viviane LEMÉE représentant le club Mickey Goëlands, inscrite au RCS de La Roche-sur-Yon sous le numéro 449.628.031, ayant son siège social Chemin de la Couture, 14130 COQUAINVILLIERS.

Respect des principes liés au service public

Principes d'adaptabilité du service public

- âge des installations
 - ⇒ entre 1 et 10 ans.
- modalités d'entretien et de maintenance
 - ⇒ réparation et renouvellement en fonction de l'usure.
- plan de renouvellement
 - ⇒ Il est prévu un budget d'acquisition et de renouvellement de 1000 € dans les 5 ans à venir.

Respect du principe de transparence

- moyens mis au service de l'information des usagers
 - ⇒ site internet <http://clubdeplage.fr/> ;
 - ⇒ publicité papier.

Caractéristiques du service délégué

- Les services fournis
 - ⇒ de 1 et 20 par jour parasols avec jupe ont été installés.
 - ⇒ Une dizaine de sièges et transats sont proposés à la location.
- La période d'exploitation effective
 - ⇒ Juillet et août.
- La période de montage et de démontage
 - ⇒ Le matériel a été monté du 1^{er} juillet au 31 août 2019. Le démontage a eu lieu au mois de septembre.

- Les tarifs des services fournis sont inchangés depuis plusieurs années

Location de
Cabines-Parasols,
sièges et chaises longues



Tarifs	
Cabines - Parasols	
1 Semaine	87€
2 Semaines	128€
3 Semaines	169€
4 Semaines	199€



Matériel	
Tarifs à la journée	
1 chaise longue	5€
1 siège	5€
1 parasol	15€



Reservations et paiement à la cabine d'accueil
Mickey Goelands face au casino - case n°8
06 66 66 11 47

- Les installations et aménagements effectués



Comptes de la délégation de service public

BILAN	2019
dépenses	
amortissement matériel	250
réparations, entretien	270
concession	773

total	1293
recettes	2650
solde	1357

Analyse de la qualité du service

- La préservation du site notamment la qualité architecturale et environnementale, l'insertion paysagère des installations, les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets
 - ⇒ Parasols et jupes bleus ou beiges.
 - ⇒ L'activité ne produit pas particulièrement de déchets mais un ramassage des quelques saletés du jour est fait tous les soirs en même temps que le rangement du matériel.
- L'accueil des personnes à mobilité réduite
 - ⇒ Accès par la cale 8.
- Les effectifs employés
 - ⇒ Montage par le conjoint de l'exploitant.
- les qualifications au sein de l'entreprise
 - ⇒ Pas de qualification particulière.
- La mise en place d'une démarche qualité ou d'un questionnaire pour évaluer la prestation
 - ⇒ page Facebook <https://www.facebook.com/Club.Mickey.Goelands/> avec possibilité de laisser un avis.

Remarques

Les cabines parasols sont toujours très appréciées, aussi bien par les parents des enfants du club que par les vacanciers qui souhaitent passer un moment au calme et à l'abri du soleil.

Malheureusement, cette année encore, particulièrement au mois de juillet, les fortes chaleurs nous ont été préjudiciables, les vacanciers n'ayant pas envie de rester sur le sable sec et chaud de cette partie de plage, préférant s'installer au bord de l'eau plutôt que louer un parasol.

En ce qui concerne le mois d'août, une période moins chaude et ventée nous a permis de faire des locations à la journée.

Mais d'une façon générale, la saison démarre tard et finit tôt.

Délégation de service public
pour l'installation et l'exploitation d'activités
destinées à répondre aux besoins du
service public balnéaire

DÉLÉGATAIRE

VIVIANE LEMÉE

LOT 9 « CLUB DE PLAGE »

RAPPORT ANNUEL

Convention d'exploitation – Lot n°9

Principales caractéristiques du lot

- Objet : Club de plage
- Date de signature : 7 avril 2017
- Echéance : 31 décembre 2022
- Durée : entre le 2 mai 2017 et le 31 décembre 2022
- Dénomination sociale de l'exploitant :

Viviane LEMÉE représentant le club Mickey Goëlands, inscrite au RCS de La Roche-sur-Yon sous le numéro 449.628.031, ayant son siège social Chemin de la Couture, 14130 COQUAINVILLIERS.

Respect des principes liés au service public

Principes d'adaptabilité du service public

- âge des installations
 - ⇒ entre 1 et 20 ans.
- modalités d'entretien et de maintenance
 - ⇒ entretien annuel, réparation et renouvellement en fonction du vieillissement.
- plan de renouvellement
 - ⇒ 2019 : achat de deux protections de trampoline, d'un trampoline rond pour le baby club, d'un gonfleur de structure gonflable et d'un haut parleur.
 - ⇒ Pour 2020 : acquisition d'un toboggan pour le baby club.

Respect du principe de transparence

- moyens mis au service de l'information des usagers
 - ⇒ site internet <http://clubdeplage.fr/> ;
 - ⇒ publicité papier

Caractéristiques du service délégué

- Les services fournis
 - ⇒ Les équipements installés sont ceux prévus dans le sous-traité d'exploitation
 - ⇒ Dans le cadre de son activité club de plage, l'exploitant organise des cours de natation et d'aquagym. Par ailleurs, un service de vente de glaces à emporter est proposé.
 - ⇒ Le nombre d'enfants accueillis est de environ 1600 sur la totalité de la saison, soit une moyenne de 40 par jour pour juillet et août.
- La période d'exploitation effective
 - ⇒ Juillet et août 2019.
- La période de montage et de démontage
 - ⇒ Le club a été monté à partir de mai 2019. Le démontage a eu lieu en septembre 2019.

- Les tarifs des services fournis

Cours individuels avec Maître Nageur Diplômé



Tarifs :
1 leçon : 18€
5 leçons : 75 €
10 leçons : 125€

AQUA-FITNESS
1 Cours 8€
6 Cours 42€

Club de Plage Mickey Goelands

Parc de jeux :
 Trampolines
 Toboggan
 Balançoires
 Châteaux gonflables
 Tyrolienne

Activités du club sur la plage :
 Jeux dirigés
 Education physique
 Concours ou grands jeux
 Foot
 Volley
 Hockey
 Le défi du jour
 Jeux libres
 Le goûter
 Les cadeaux
 La chorégraphie
 Les marionnettes
 Les olympiades, etc.




Tarifs des activités jeunes 2019
1 semaine = 6 jours

Club (avec moniteurs)

TARIF	Matin	Après-midi	Journée (matin + après-midi)
1 enfant	77€	86€	96€
2 semaines	134€	150€	165€
3 semaines	177€	200€	219€
4 semaines	203€	228€	261€

Tarifs dégressifs pour plusieurs enfants

Occasionnel

Club (avec moniteurs)	Parc de Jeux (sans l'après-midi)
1 Moins de 10€	1/2 Heure 5€
1 Après-midi 10€	1 Heure 6,50€
1 Journée 20€	




Activités Jeunes sur la plage de 2 à 16 ans
 Activités par groupe d'âges

BABY CLUB

Bambis - 2 à 4 ans
Winnies - 4 à 6 ans

Heures d'ouverture avec monitrice
 10h-12h30
 et
 15h30-19h

CLUB 7 à 16 ans



- Les installations et aménagements effectués





Comptes de la délégation de service public

Dépenses		
	salaires	3780
	charges sur salaires	1982
	cotisations professionnelles (Club mickey DHP)	331
	cotisation fédération des clubs de plage (FNCP)	350
	impôts et taxes Cotisation territoriale	333
	autres impôts	182
	concession	4884
	cotisations sociales personnelles	1642
	entretien et réparations	1649
	électricité et eau	854
	assurance	688
	location matériel	776
	amortissement des investissements	1896
	total	19347
Recettes		
		21224
	BENEFICE	1877

Analyse de la qualité du service

- La préservation du site notamment la qualité architecturale et environnementale, l'insertion paysagère des installations, les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets
 - ⇒ Cabines de couleur bois ou blanches, installations en orange et blanc.
 - ⇒ Des actions de ramassage ont été menées en juillet en août pour sensibiliser les enfants au sujet des déchets et à la propreté de la plage, « opération plage propre » à l'occasion du jeu du midi plusieurs fois par mois et en collaboration avec certains sponsors. De plus une poubelle est mise à disposition, à l'entrée du club.
- L'accueil des personnes à mobilité réduite
 - ⇒ Accès par la descente de cale 8.

- Les effectifs employés
 - ⇒ De 2 à 4 personnes en fonction de la période.
- les qualifications au sein de l'entreprise
 - ⇒ BAFA ou licence STAPS pour le club
 - ⇒ Maître nageur diplômé pour la piscine.
- La mise en place d'une démarche qualité ou d'un questionnaire pour évaluer la prestation
 - ⇒ page Facebook <https://www.facebook.com/Club.Mickey.Goelands/> avec possibilité de laisser un avis.

Remarques

- Activités

Comme les années passées, les enfants inscrits au club ont pu profiter des animations toute la journée avec des activités encadrées : gymnastique et jeux collectifs le matin, concours et activités ludiques l'après midi.

Tout cela avec un encadrement d'animateurs diplômés (licence 2 STAPS ou BAFA).

Ainsi que de la libre utilisation du matériel mis à leur disposition : trampolines, structures gonflables, balançoires ...

- Fréquentation

Cette saison 2019 est sensiblement la même que la précédente.

Un mois de juillet toujours très court, avec les vacances scolaires qui ne commencent qu'à la fin de la première semaine et une arrivée très tardive des vacanciers (3^{ème} semaine).

Un été très beau et très chaud, surtout en juillet, qui, contrairement à ce que l'on pourrait penser, n'est pas un avantage pour nous :

- La partie haute de la plage est trop chaude et n'est pas agréable, les enfants n'ont pas besoin d'activités supplémentaires, la plage et la baignade leur suffisent.
- Seuls les habitués s'inscrivent au club, il n'y a que très peu de passage ou pour une durée très réduite.

Un pouvoir d'achat nettement en baisse, particulièrement sensible au mois d'août, avec une très grosse chute de notre effectif à partir du 19 août malgré une très bonne fréquentation de la station.

**Délégation de service public
pour l'installation et l'exploitation d'activités
destinées à répondre aux besoins du
service public balnéaire**

DÉLÉGATAIRE

LUC DENIS

LOT 10 « CLUB DE PLAGE »

RAPPORT ANNUEL

Convention d'exploitation – Lot n°10

Principales caractéristiques du lot

- Objet : Club de plage
- Date de signature : 24 mars 2017
- Echéance : 31 décembre 2022
- Durée : entre le 31 mars 2017 et le 31 décembre 2022
- Dénomination sociale de l'exploitant :
Luc DENIS représentant la société MIC-ET, immatriculée au RCS de La Roche-sur-Yon sous le numéro 429.649.452., ayant son siège social au 111. Route de Challans 85160 Saint-Jean-de-Monts

Respect des principes liés au service public

Principes d'adaptabilité du service public

- âge des installations
 - ⇒ moins de 5 ans.
- modalités d'entretien et de maintenance
 - ⇒ Tous les équipements sont repeints chaque année.
 - ⇒ Entretien chaque année et réparation si nécessaire dans la saison.
- plan de renouvellement
 - ⇒ 2019 : renouvellement du matériel des trampolines à élastiques (baudriers, cordes, élastiques, sangles et mousquetons).
 - ⇒ 2019 : renouvellement des trois tapis de saut des trois grands trampolines rectangulaires.
 - ⇒ Le renouvellement de la piscine prévu en 2020 est reporté à 2021 compte tenu de l'incertitude sur l'ouverture en 2020.

Respect du principe de transparence

- moyens mis au service de l'information des usagers
 - ⇒ site internet <http://www.clubdeplage-saintjeandemonts.com/> ;
 - ⇒ Flyers et affichage.

Caractéristiques du service délégué

- Les services fournis
 - ⇒ Les équipements installés sont ceux prévus dans le sous-traité d'exploitation.
 - ⇒ Dans le cadre de son activité club de plage, l'exploitant organise des cours de natation et d'aquagym ainsi que des activités sportives et ludiques (football, initiation au trampoline, danse, beach-volley, hand-ball, basket-ball, hockey, base-ball, gymnastique, ping-pong, baby-foot).
 - ⇒ Le nombre d'enfants accueillis est de 1 250 sur la totalité de la saison, avec une moyenne de 100 enfants par jour pour juillet et août.
- La période d'exploitation effective

- ⇒ Le club a été ouvert du 9 avril au 5 mai, les week-ends de mai et juin, et du 6 juillet au 31 août 2019.
- La période de montage et de démontage
 - ⇒ Le club a été monté du 1^{er} au 4 avril et du 10 au 24 juin 2019. Le démontage a eu lieu du 1^{er} au 22 septembre 2019.
- Les tarifs des services fournis en 2019

Club Mickey-Etoile



TARIF 2019

	1 ENFANT			2 ENFANTS			3 ENFANTS			PAR ENF. SUP.		
	J.C.	1/2 J.	1/2 J.	J.C.	1/2 J.	1/2 J.	J.C.	1/2 J.	1/2 J.	J.C.	1/2 J.	1/2 J.
		matin	A. M.		matin	A. M.		matin	A. M.		matin	A. M.
1 Journée	20,0	15,00	18,50	38	29	35	54	41	50	14	11	13
1 Semaine	97	74	87	184	141	165	262	200	235	68	52	61
2 Semaines	169	121	147	321	230	279	456	327	397	118	85	103
3 Semaines	221	160	194	420	304	369	597	432	524	155	112	136
4 Semaines	257	186	229	488	353	435	694	502	618	180	130	160

Envoyé en préfecture le 07/07/2020

Reçu en préfecture le 07/07/2020

Affiché le

SLOW

ID : 085-218502342-20200702-2020_032-DE



TARIF CLUB ENFANTS 2019

	1 ENFANT			2 ENFANTS			3 ENFANTS			PAR ENF. SUP.		
	J.C.	1/2 J. matin	1/2 J. A. M.	J.C.	1/2 J. matin	1/2 J. A.M.	J.C.	1/2 J. matin	1/2 J. A. M.	J.C.	1/2 J. matin	1/2 J. A M.
1	20,0	15,00	18,50	38	29	35	54	41	50	14	11	13
2	38	29	35	72	54	67	103	77	95	27	20	25
3	55	41	51	105	79	97	149	112	138	39	29	36
4	71	53	66	135	101	125	192	144	178	50	37	46
5	86	65	80	163	123	151	232	174	215	60	45	56
6	97	74	87	184	141	165	262	200	235	68	52	61
7	113	84	105	215	160	199	306	227	283	79	59	73
8	126	92	117	240	176	222	341	249	316	88	65	82
9	139	99	128	263	187	244	374	266	346	97	69	90
10	151	107	140	287	202	265	408	288	377	106	75	98
11	161	114	149	305	216	282	434	307	401	112	80	104
12	169	121	147	321	230	279	456	327	397	118	85	103
13	179	129	156	341	245	297	484	347	422	126	90	109
14	188	136	165	356	258	313	507	367	445	131	95	115
15	197	142	173	373	269	330	531	383	468	138	99	121
16	205	148	181	389	282	343	553	400	488	143	104	126
17	213	154	188	404	293	357	574	417	508	149	108	132
18	221	160	194	420	304	369	597	432	524	155	112	136
19	228	165	200	433	314	381	616	446	541	160	116	140
20	234	170	206	445	322	392	632	458	557	164	119	145
21	240	175	212	456	333	402	649	474	572	168	123	148
22	246	180	218	466	342	414	663	486	588	172	126	152
23	252	183	224	478	347	426	679	494	605	176	128	157
24	257	186	229	488	353	435	694	502	618	180	130	160



TARIFS 2019 Jours non consécutifs

	1 ENFANT	2 ENFANTS	3 ENFANTS	PAR ENFANT SUP.
5 jours	93	177	251	65
10 jours	169	321	456	118
20 jours	257	488	694	180
5 matins	68	129	184	48
10 matins	121	230	327	85
20 matins	186	353	502	130
5 après-midi	85	162	230	60
10 après-midi	147	279	397	103
20 après-midi	229	435	618	160



TARIF 2019

NATATION

FORFAIT	10 Leçons	125,00 €
FORFAIT	5 Leçons	75,00 €
	1 Leçon	18,00 €

A l'issue d'un forfait de 10 leçons

0 leçons supplémentaires	110,00 €
5 leçons supplémentaires	55,00 €
1 leçon supplémentaire	13,00 €

A l'issue d'un forfait de 5 leçons

5 leçons supplémentaires	65,00 €
1 leçon supplémentaire	14,00 €

Les 2 Parcs



TARIF 2019

Prix	Jump Parc	Parc Mickey-Etoile
7,50 €	1 tour	1/2 heure
9,50 €	1 tour	1 heure
15,00 €	2 tours	1 journée

Parc Gonflables



TARIF 2019

	30 MINUTES	1 HEURE	JOURNEE
1 entrée	5,00 €	7,00 €	14,00 €
5 entrées	19 €	28 €	56 €
10 entrées	32 €	46 €	95 €
20 entrées	60 €	85 €	175 €

Jump Parc



TARIF 2019

JUMP - PARC	
5,00 €	le tour
19,00 €	la carte de 5 tours
32,00 €	la carte de 10 tours
55,00 €	la carte de 20 tours

- Les installations et aménagements effectués



Comptes de la délégation de service public

Voir annexe.

Analyse de la qualité du service

- La préservation du site notamment la qualité architecturale et environnementale, l'insertion paysagère des installations, les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets
 - ⇒ Cabanes en bois style cabines de plage.
 - ⇒ Les déchets sont ramassés tous les jours. Le tri sélectif est effectué. Les encombrants sont évacués directement à la déchèterie intercommunale.
- L'accueil des personnes à mobilité réduite
 - ⇒ Nous les aidons.
- Les effectifs employés
 - ⇒ un maître-nageur
 - ⇒ 8 animateurs.
- les qualifications au sein de l'entreprise
 - ⇒ professeur d'éducation physique et sportive ;
 - ⇒ éducateur sportif titulaire du BEESAN ;
 - ⇒ Titulaire de licence STAPS ou du BAFA.
- La mise en place d'une démarche qualité ou d'un questionnaire pour évaluer la prestation
 - ⇒ page Facebook <https://fr-fr.facebook.com/clubmickeyetoile/> avec possibilité de laisser un avis.



Envoyé en préfecture le 07/07/2020

Reçu en préfecture le 07/07/2020

Affiché le



ID : 085-218502342-20200702-2020_032-DE

SERVICE IMPOTS DES ENTREPRISES CHALLANS
BD ALBERT SCHWEITZER
85307 CHALLANS CEDEX
Horaires sur impots.gouv.fr rubrique nous contacter.
Téléphone : 02 51 49 55 91
SIE.CHALLANS@DGFIP.FINANCES.GOUV.FR

M DENIS LUC, merci d'avoir déposé la déclaration de l'entreprise STEF STE FAIT MIC ET, SIREN 429 649 452.

Cet accusé de réception est délivré et signé électroniquement par l'Administration fiscale. Il établit que vous avez déposé votre déclaration aux jour et heure indiqués dans la rubrique « Date de dépôt ».

Cet accusé de réception est opposable à l'administration à condition que les informations contenues dans le cadre intitulé « Accusé de réception signé » ci-dessous soient conservées sans aucune modification.

ACCUSÉ DE RÉCEPTION SIGNÉ

Informations sur le document signé

Procédure : Déclaration de revenus non commerciaux
Formulaire principal : 2035
Annexes jointes : 2035-SUITE, 2035-A, 2035-B, 2035-E, 2035-F, 2035-G, 2069-RCI
Période déclarée : 2019
Date limite de dépôt : 20/05/2020
Numéro de dépôt : BNC-2020135-0000000069474494
Date de dépôt : 14 mai 2020 à 07:25:09 (heure de Paris)
Désignation du soumissionnaire : STEF STE FAIT MIC ET
Identifiant du soumissionnaire : 429 649 452
Désignation du signataire : DENIS LUC
Synthèse des éléments déclarés : Bénéfice imposable (report) : 592

Signature de l'administration

Désignation : DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES - Production
(certificat n° 5062466675622269919055395441)

Signature numérique : UP5rwpRl+/PAmj+n fzi+6q+aoPIJSiU3hd+1EnUg7IonQNC37BjsKFDF911SuJf / icE5cUttTGAlNq9eyzXFzX+PUo0FcB2oqCLogzCBYqGNW1tT0IaeAtLSAaSVSNt rfoS6eL8imBTX3eQNs5VN8TtyMMqfJW9USX4rC09mlawxt8ReTd3hSNaoyYhQhGB 39mNdbBxaYubI1I/aomONT0PQHMTgT/fgVEaIm7kkG4lyjSaOELsxfsFOCT3Peqn AhIWKnuhVrL5cYxAmZgUZiQUUgQLLDmvoq8UF3YorlS36HvMGOX+M1XP r8e7kVgI fRAZ/82cOyWLQKEQZu0szg==

Thu May 14 07:25:09 CEST 2020

Envoyé en préfecture le 07/07/2020

Reçu en préfecture le 07/07/2020

Affiché le

SLOW

ID : 085-218502342-20200702-2020_032-DE



Envoyé en préfecture le 07/07/2020
 Reçu en préfecture le 07/07/2020
 Affiché le **SLOW**
 ID : 085-218502342-20200702-2020_032-DE

IDENTIFICATION	
<p>M DENIS LUC</p> <p>A COMPLETER A COMPLETER</p> <p>N° d'adhérent : 20160200174444</p>	<p>Pour le compte de :</p> <p>STEF STE FAIT MIC ET PLACE DE L EUROPE 85160 SAINT-JEAN-DE-MONTS</p> <p>N° SIREN : 429 649 452 Période déclarée : 2019 Date limite de dépôt : 20/05/2020</p>

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS
<p>Formulaire N° 2035 <i>(Applicable à compter du 31/12/2019)</i></p> <p>Annexe N° 2035-SUITE <i>(Applicable à compter du 31/12/2018)</i></p> <p>Annexe N° 2035-A <i>(Applicable à compter du 31/12/2019)</i></p> <p>Annexe N° 2035-B <i>(Applicable à compter du 31/12/2017)</i></p> <p>Annexe N° 2035-E <i>(Applicable à compter du 31/12/2019)</i></p> <p>Annexe N° 2035-F <i>(Applicable à compter du 31/12/2017)</i></p> <p>Annexe N° 2035-G <i>(Applicable à compter du 31/12/2017)</i></p> <p>Annexe N° 2069-RCI <i>(Applicable à compter du 31/12/2019)</i></p>

Envoyé en préfecture le 07/07/2020
 Reçu en préfecture le 07/07/2020
 Affiché le
 ID : 085-218502342-20200702-2020_032-DE
 N° 2035
 (Applicable à compter du 31/12/2019)



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Revenus non commerciaux et assimilés
Régime de la déclaration contrôlée

A - IDENTIFICATION

1 - J'ACCEPTE DE RECEVOIR DES INFORMATIONS PAR MESSAGERIE ?

(ART. 39 ET SUIVANTS - LOI N°78-17 DU 6/11/1978 MODIFIÉE EN 2004 RELATIVE À L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTÉS)

Oui

Adresse de messagerie

lucdenis.4485@gmail.com

2 - L'ADRESSE DE VOTRE DOMICILE EST-ELLE DIFFÉRENTE DE L'ADRESSE DE VOTRE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE ?

Oui

N°, type et nom de voie

11 CHEMIN DU CHIRON

Code postal

44120

Ville

VERTOU

5 - ACTIVITÉ EXERCÉE

Nature de l'activité

COURS D'EDUCATION PHYSIQUE ET ACTIVITES RECREATIVES

Date de début d'exercice de la profession

01/07/1986

B - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 - RÉSULTAT FISCAL

Bénéfice

592

Déficit

0

4 - BNC NON-PROFESSIONNELS :

Bénéfice

592

Déficit

Plus-value



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Envoyé en préfecture le 07/07/2020
 Reçu en préfecture le 07/07/2020
 Affiché le
 N° 2035-SUITE
 ID : 085-218502342-20200702-2020_032-DE
 31/12/2018)

Régime de la déclaration contrôlée
 Annexe à la déclaration n° 2035

AVEZ-VOUS DU PERSONNEL SALARIÉ ?			OUI
Nombre total de salariés	17	dont handicapés	
		dont apprentis	
Montant brut des salaires (extrait de la déclaration DADS 1)			23 642

I - IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS							
NATURE DES IMMOBILISATIONS							Date d'acquisition
1	Structures gonflables - Funland, Girafe et double arche						01/07/2017
2	Sonorisation - Remorque pelleuse - Rouleuse à gonflable						01/07/2017
3	Soufflerie gonflable						01/07/2019
IMMOBILISATIONS	Prix total payé TTC	Montant de la TVA déduite	Base amortissable	Mode d'amortissement	Taux d'amortissement	Montant des amortissements antérieurs	Montant des amortissements de l'année
1	16 014		16 014		20,00%	6 406	3 203
2	2 700		2 700		20,00%	1 080	540
3	396		396		20,00%	79	79
TOTAUX	19 110		19 110			7 565	3 822
Total général des amortissements de l'année (A)							3 822
Dotation nette de l'année (A - B) (ce montant est automatiquement reporté sur le formulaire 2035B, cadre IV, ligne h « dotation aux amortissements »)							3 822

III - RÉPARTITION DES RÉSULTATS ENTRE LES ASSOCIÉS							
IDENTIFICATION DES ASSOCIÉS ET RÉPARTITION DU RÉSULTAT FISCAL							
1	Titre		Profession ou fonction				
	Nom et Prénom	DENIS LUC	N°, type et nom de voie	11 CHEMIN DU CHIRON			
	Complément de distribution		Lieu-dit, Hameau				
	Code postal	44120	Ville	VERTOU			
			Pays	FRANCE			
	Part dans les résultats en pourcentage						50,00%
	Répartition du résultat fiscal	Quote-part du résultat					296
		Charges professionnelles individuelles					
		Montant net					296
	Répartition de la plus-value nette à long terme						
2	Titre		Profession ou fonction				
	Nom et Prénom	CALVEZ ANNA	N°, type et nom de voie	111 ROUTE DE CHALLANS			
	Complément de distribution		Lieu-dit, Hameau				
	Code postal	85160	Ville	SAINT JEAN DE MONTS			
			Pays	FRANCE			
	Part dans les résultats en pourcentage						25,00%
	Répartition du résultat fiscal	Quote-part du résultat					148
		Charges professionnelles individuelles					
		Montant net					148
	Répartition de la plus-value nette à long terme						
3	Titre		Profession ou fonction				
	Nom et Prénom	DENIS MIKAEL	N°, type et nom de voie	111 ROUTE DE CHALLANS			

Envoyé en préfecture le 07/07/2020

Reçu en préfecture le 07/07/2020

Affiché le

SLOW

ID : 085-218502342-20200702-2020_032-DE

III - RÉPARTITION DES RÉSULTATS ENTRE LES ASSOCIÉS

IDENTIFICATION DES ASSOCIÉS ET RÉPARTITION DU RÉSULTAT FISCAL

Complément de distribution		Lieu-dit, Hameau	
Code postal	85160	Ville	SAINT JEAN DE MONTS
		Pays	FRANCE
Part dans les résultats en pourcentage			25,00%
Répartition du résultat fiscal	Quote-part du résultat		148
	Charges professionnelles individuelles		
	Montant net		148
Répartition de la plus-value nette à long terme			

TOTAL GÉNÉRAL DES RÉPARTITIONS ENTRE ASSOCIÉS

Total des parts dans les résultats		100,00%
Total des quotes-parts du résultat		592



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Envoyé en préfecture le 07/07/2020
 Reçu en préfecture le 07/07/2020
 Affiché le
 ID : 085-218502342-20200702-2020_032-DE
 N° 2035-A
 31/12/2019

Compte de résultat fiscal

I - ÉLÉMENTS D'INFORMATION

Nature de l'activité	COURS D'EDUCATION PHYSIQUE ET ACTIVITES RECREATIVES		
Code activité pour les praticiens médicaux		Activité exercée en société	<input checked="" type="checkbox"/>
Nombre d'associés			3
Mode de détermination du résultat	D'après les règles "recettes-dépenses"		<input checked="" type="checkbox"/>
	D'après les règles "créances-dettes"		<input type="checkbox"/>
Comptabilité tenue	Hors taxe		<input type="checkbox"/>
	Taxe incluse		<input type="checkbox"/>
	Non assujéti à la TVA		<input checked="" type="checkbox"/>
Nombre de salariés	17	Salaires nets perçus	17 457
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la déclaration n° 2035-SUITE cadre III)			19 110

II - RECETTES

Recettes encaissées y compris les remboursements de frais	53 424
Montant net des recettes	53 424
TOTAL A (total des recettes)	53 424

III - DÉPENSES PROFESSIONNELLES

Achats		1 094
FRAIS DE PERSONNEL		
Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)	6 185	Salaires nets et avantages en nature 17 457
IMPÔTS ET TAXES		
Taxe sur la valeur ajoutée		Contribution économique territoriale 436
Autres impôts	6 458	Contribution sociale généralisée déductible
LOYERS		
Loyers et charges locatives		3 000
TRAVAUX, FOURNITURES ET SERVICES EXTÉRIEURS (TFSE)		
Entretien et réparations		6 686
Chauffage, eau, gaz, électricité		2 456
Primes d'assurances		920
		Total TFSE 10 062
TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS		
Frais de véhicules (reportez ici le total A correspondant aux indemnités kilométriques déductibles, cf. formulaire 2035-B cadre VIII)		894
Autres frais de déplacements (voyages, ...)		256
		Total des frais de transports et de déplacements 1 150
FRAIS DIVERS DE GESTION (FDG)		
Frais de réception, de représentation et de congrès		314
Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone		99
Autres frais divers de gestion		2 493
		Total FDG 2 906
AUTRES		
Frais financiers		162
Pertes diverses (à détailler en annexe)		100
		TOTAL B (total des dépenses) 49 010



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Compte de résultat fiscal

IV - DÉTERMINATION DU RÉSULTAT

a	Excédent (Total A - Total B du formulaire 2035-A)		4 414
		TOTAL C (lignes a + b + c + d)	4 414
e	Insuffisance (Total B - Total A du formulaire 2035-A)		0
h	Dotation aux amortissements		3 822
		TOTAL D (lignes e + f + g + h + i + j)	3 822
RÉSULTAT			
	Bénéfice (Total C - Total D)		592
	Déficit (Total D - Total C)		0

Envoyé en préfecture le 07/07/2020
 Reçu en préfecture le 07/07/2020
 Affiché le
 ID : 085-218502342-20200702-2020_032-DE
 31/12/2019)



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Détermination de la valeur ajoutée produite au cours de l'exercice

A - RECETTES	
Montant net des honoraires ou des recettes provenant de l'exercice d'une profession non commerciale	53 424
TOTAL I	53 424
B - DÉPENSES	
Achats	1 094
Frais de transport et de déplacement	1 150
Frais divers de gestion	2 906
TOTAL II	5 150
C - VALEUR AJOUTÉE	
TOTAL I - TOTAL II	48 274



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Filiales et participations

Envoyé en préfecture le 07/07/2020
Reçu en préfecture le 07/07/2020
Affiché le
ID : 085-218502342-20200702-2020_032-DE
N° 2035-G
31/12/2017)

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire "néant"), veuillez cocher la case





DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Réductions et crédits d'impôts de l'exercice

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration « néant »), veuillez cocher la case



Thu Mey 14 07:23:41 CEST 2020

Délégation de service public
pour l'installation et l'exploitation d'activités
destinées à répondre aux besoins du
service public balnéaire

DÉLÉGATAIRE

ROLAND BELKEBIR

**LOT 11 « TERRASSE ANNEXE AU LOCAL
COMMERCIAL AVENUE DE LA MER 1 »**

RAPPORT ANNUEL

Convention d'exploitation – Lot n°11

Principales caractéristiques du lot

- Objet : terrasse annexe au local commercial avenue de la Mer 1
- Date de signature : 24 mars 2017
- Echéance : 31 décembre 2022
- Durée : entre le 3 avril 2017 et le 31 décembre 2022
- Dénomination sociale de l'exploitant :
Roland BELKEBIR représentant l'établissement CÔTÉ PLAGE, inscrit au RCS de La Roche-sur-Yon sous le numéro 401.195.250., domicilié personnellement Chemin de la Motte 85160 Saint-Jean-de-Monts.

Respect des principes liés au service public

Principes d'adaptabilité du service public

- âge des installations
 - ⇒ Plancher terrasse : 9 ans
 - ⇒ Barrières terrasse : 6 ans.
- modalités d'entretien et de maintenance
 - ⇒ La maintenance est effectuée principalement lors du montage et du démontage de la terrasse ainsi que l'entretien. Les barrières seront lasurées pour l'ouverture de la saison 2020.
- plan de renouvellement
 - ⇒ Une partie du mobilier a été renouvelé en 2017, certaines tables ont été remplacées par des tourets et l'autre partie en 2018. On a procédé au renouvellement de l'éclairage ainsi que de l'enseigne. Toute la signalétique a été remplacée en 2018. Pour la saison 2019, de nouvelles chaises ont été mises en place ainsi que quelques tables toujours dans l'esprit bois. L'intérieur du local va être rénové : toute la partie glace et boissons chaudes avec renouvellement du matériel.
 - ⇒ Nous avons commencé à rénover le local au niveau des peintures et des vernis avant le confinement. Les investissements pour 2020 sont une machine à glaçons, quelques matériels de cuisine. Pour ce qui est de la terrasse, le projet de renouveler les chaises et les coussins est encore en suspens, nous attendons les directives gouvernementales au niveau de la distanciation de la clientèle. Nous nous concentrons actuellement sur le nettoyage et la réinstallation de nos matériels déjà existants. Nous sommes bien conscients que nous allons devoir investir dans des produits d'hygiène et de signalisation afin de respecter le protocole mis en place par le gouvernement. Vous comprenez que pour nous, il est actuellement difficile de chiffrer ainsi que de quantifier ces investissements.

Respect du principe de transparence

- moyens mis au service de l'information des usagers
 - ⇒ Comme la loi l'exige, sont affichés dans le local la licence, la réglementation concernant l'ivresse publique, le panneau interdiction de fumer, les tarifs des boissons, cartes sur chaque table ainsi que des panneaux d'information sur la terrasse.

Caractéristiques du service délégué

- Les services fournis
 - ⇒ La terrasse comporte 60 places assises, 4 transats et 2 canapés.
 - ⇒ Dans le cadre de son activité, l'exploitant organise des soirées musicales.
- La période d'exploitation effective
 - ⇒ D'avril à septembre 2019.
- La période de montage et de démontage
 - ⇒ La terrasse a été montée vers le 15 mars 2019. Le démontage a eu lieu en octobre 2019.
- Les tarifs des services fournis restent inchangés en 2019

en journée

BIÈRES

Pressions

VELTINS - Blonde - 25cl / 50cl	3,70€ / 6,00€
CHOUFFE - Blonde - 25cl / 50cl	3,30€ / 6,00€
STEEN BRUGGE - Blanche - 25cl / 50cl	3,30€ / 6,00€
KASTEEL - Rouge - 25cl / 50cl	3,50€ / 6,00€
BIÈRES du Moment (selon armage) - 25cl / 50cl	selon armage
Panaché-Monaco-Twist - 25cl / 50cl	2,90€ / 5,00€

Bouteilles / Sea

DESPERADOS-CUBANISTO-CORONA	5,00€
Sea de 5 bouteilles (1 granité)	20,00€
BIÈRES du Moment (selon armage)	selon armage

VINS

Vins classiques / Rouge - Blanc - Rose - Verre - 10cl	2,50€
Vins du Monde (selon armage) - Verre / Bouteille	3,50€ / 18,00€

COCKTAILS & ALCOOLS

Mojito	7,00€
Caipirinha	6,50€
Spritz	6,00€
Ti-Punch 4cl	7,50€
Ti-Punch ambré 4cl	6,00€
Planteur 4cl	6,00€
Pastis 2cl	2,00€
Martini 5cl	3,00€
Alcool + Soda (rum, whisky, vodka)	6,00€
Menthe Pastille - Limoncello	3,00€
Kiwi pêche-Cassis-Framboise-Mûre	3,80€
Kiwi pétillant	3,50€

Boissons alcoolisées

Boissons sans alcool

SALADES

Poularde (poulet grillé, salade, tomate, oignon, œuf à la coque)

Grecque (fêta marinée, salade, tomate, concombre, oignon, olives)

Montagnarde (jambon cru, comté, chèvre, salade, tomates, anchoïes et béarnaise)

Chèvre (cassis de chèvre, salade, tomate, échalotte et balsamique)

Saumonée (saumon fumé, toast, salade, tomate, concombre, origan rouge, crème d'olives, œuf cuit)

NOS PLATS

Hamburger (steak façon boucher 150g, salade, tomate, oignon, cornichon & sauce cocktail) 9,00€

Cheese burger (steak façon boucher 150g, salade, tomate, oignon, cornichon, double cheddar & sauce cocktail) 10,00€

Goat cheese burger (steak façon boucher 150g, salade, tomate, oignon, cornichon, chèvre & sauce cocktail) 10,00€

Croque Monsieur 8,50€

Steak façon boucher 9,90€

Entrecôte (230/250g) 14,90€

avec mayo sans lactose/œuf/Noix / garniture saumon / frites / salade verte + tomate + oignon

Petite frite - Grande frite > 2,50€ / 4,00€

PANINIS

Frenchy (jambon blanc, tomate, mozzarella)	5,00€
Italien (jambon cru, tomate, mozzarella, pesto basilic)	5,00€
3 fromages (chèvre, comté, mozzarella + tomate)	5,00€
Indien (poulet, crème cury, mozzarella)	5,00€
Nordique (saumon fumé, crème d'olives, mozzarella)	5,00€
Pan bagnat (porc, anchoïes, salade, œuf, tomate, olives)	6,00€

BOISSONS FRAÎCHES

Sirap à l'eau ou limonade	2,00€
Diabolo	2,50€
COCA-ORANGINA-OASIS	2,80€
SCHWEPPE-SINI-ICE TEA	3,90€

Jus de fruits ou smoothies 2,90€

Orange-Ananas-Pamplemousse
Pomme-Ananas-Mangue

BOISSONS CHAUDES

Café	1,50€
Noisette	1,75€
Grand café	2,50€
Grand crème	2,80€
Thé	2,00€
Thé au lait	3,00€
Chocolat	3,00€
Cappuccino	3,80€

COUPES GLACÉES

Parfums des glaces
Vanille - Chocolat - Fraîse - Caramel - Pêche - Citron - Menthe
Mandarine - White raisin - Cassis - Fraise - Citron - Fruit de la passion

Coupes 2 boules au choix	4,00€
Coupes 3 boules au choix	5,00€
Supplément crème fouettée	1,50€
Banana Split (banane, glace vanille, chocolat, fraise, sauce chocolat, crème fouettée)	6,50€
Café Liégeois (glace vanille, café, sauce café, crème fouettée)	6,00€
Chocolat Liégeois (glace vanille, chocolat, sauce chocolat, crème fouettée)	6,00€
Coupe Fraîcheur (glace menthe, chocolat, sirop de menthe, crème fouettée)	6,00€
Dame Blanche (glace vanille, sauce chocolat, crème fouettée)	6,00€
Colonel (glace citron, vodka)	6,50€

DESSERTS

Gaufres maison :

- > sucre ou Nutella ou confiture 4,00€
- Mousse au chocolat 4,00€
- Panna Cotta 4,00€
- Paninis sucrés Nutella 3,50€
- Paninis sucrés Nutella / Banane 4,00€

BAR - RESTAURANT

- Les installations et aménagements effectués



Comptes de la délégation de service public

Voir annexe.

Analyse de la qualité du service

- La préservation du site notamment la qualité architecturale et environnementale, l'insertion paysagère des installations, les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets
 - ⇒ La terrasse est réalisée en bois, pour une meilleure insertion dans l'environnement.
 - ⇒ Concernant la gestion des déchets, deux poubelles à ouverture à pied sont à la disposition de la clientèle et positionnées à l'entrée et au centre de la terrasse. Elles sont vidées une fois par jour ou plus en fonction du remplissage. Un tri sélectif est effectué. Les ordures ménagères et les verres sont évacués dans les containers adjacents à l'établissement.
- L'accueil des personnes à mobilité réduite
 - ⇒ ...
- Les effectifs employés : 6 personnes le gérant compris
 - ⇒ 2 barmans expérimentés
 - ⇒ 2 cuisiniers
 - ⇒ 1 serveuse expérimentée

- ⇒ le gérant, polyvalent.
- les qualifications au sein de l'entreprise
 - ⇒ formation de permis d'exploitation ;
 - ⇒ CAP cuisine.
- La mise en place d'une démarche qualité ou d'un questionnaire pour évaluer la prestation
 - ⇒ page Facebook <https://www.facebook.com/CotePlage85/> avec possibilité de laisser un avis.

Envoyé en préfecture le 07/07/2020

Reçu en préfecture le 07/07/2020

Affiché le

SLOW

ID : 085-218502342-20200702-2020_032-DE

BELKEBIR Roland

Route de Challans
Les Oeillets
85160 SAINT JEAN DE MONTS

SNACK-BAR
COMPTES ANNUELS
au 31 décembre 2019



EXPERTISE COMPTABLE

66 bis rue du Général de Gaulle - BP 235 - 85162 - ST JEAN DE MONTS

Tél. 02.51.58.25.35 - Fax 02.51.58.65.36

E-mail : saint-jean-monts@tgs-france.fr - www.tgs-france.fr



SOMMAIRE

PRESENTATION

Présentation de l'entreprise	I
Chiffres clés	II

COMPTES ANNUELS

Attestation	
Bilan	1
Compte de résultat	3

DETAIL DES COMPTES ANNUELS

Détail du bilan actif	5
Détail du bilan passif	6
Détail du compte de résultat	7

DOCUMENTS DE GESTION

Soldes Intermédiaires de Gestion	10
Eléments de gestion comparés	11
Détail des soldes intermédiaires de gestion	12
Du résultat à la trésorerie	14
Capacité d'autofinancement	15
Tableau de financement	16
Détail du tableau de financement	18
Analyse financière	19
Ratios	20
Bilans comparatifs	21

IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

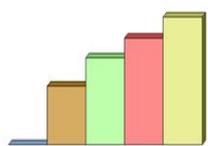
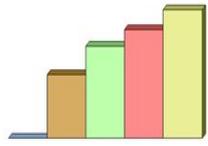
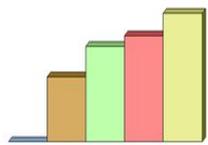
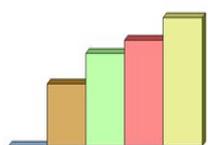
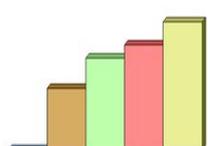
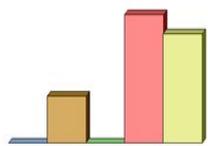
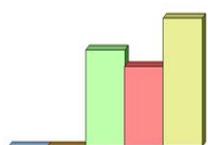
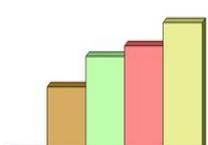
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES OGA

DOCUMENTS FISCAUX

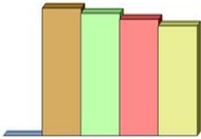
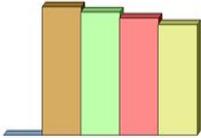
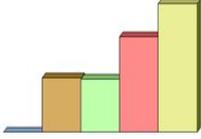
PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE

Raison sociale	BELKEBIR Roland
Forme juridique	Indivision
Enseigne	SUN GLACES
Activité	SNACK-BAR
Catégorie fiscale	Bénéfice Industriel et Commercial - Impôt sur le revenu
Régime fiscal	Réel simplifié
Siret	401 195 250 00014
Code NAF	4781Z Commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés
Date de création	1er juin 1995
Téléphone	0251597719
N° TVA intracommunautaire	6240119525000

CHIFFRES CLÉS

	2016 (12 mois)	2017 (12 mois)	2018 (12 mois)	2019 (12 mois)	Représentation graphique
					
Chiffre d'affaires	131 682	195 558	241 377	288 410	
Valeur ajoutée	78 141	113 824	134 211	158 529	
% / CA	59,34	58,20	55,60	54,97	
Excédent ou insuffisance brut d'exploitation	38 185	55 770	61 961	75 255	
% / CA	29	28,52	25,67	26,09	
Résultat d'exploitation	35 989	53 672	61 378	74 629	
% / CA	27,33	27,45	25,43	25,88	
Résultat comptable	36 066	54 012	61 870	75 260	
% / CA	27,39	27,62	25,63	26,09	
Résultat financier	77	0	209	178	
% / CA	0,06		0,09	0,06	
Résultat exceptionnel	0	340	282	453	
% / CA		0,17	0,12	0,16	
Capacité d'autofinancement	37 872	55 817	62 101	75 719	
% / CA	28,76	28,54	25,73	26,25	

CHIFFRES CLÉS

	2016 (12 mois)	2017 (12 mois)	2018 (12 mois)	2019 (12 mois)	Représentation graphique
					
Taux de marge totale	77,27	73,97	70,43	66,71	
Taux de marge commerciale	77,27	73,97	70,43	66,71	
Investissements en propriété	0	0	0	3 952	
Fonds de roulement net global	76 063	74 246	134 455	180 631	
% / CA	57,76	37,97	55,70	62,63	

ATTESTATION

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise BELKEBIR Roland relatifs à l'exercice du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 4 pages, se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan : 195 243,36 Euros
- Chiffre d'affaires : 288 409,50 Euros
- Résultat net comptable : 75 260,17 Euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à SAINT JEAN DE MONTS
Le 31 mars 2020

CHAILLOUX Corinne
Expert Comptable

BILAN ACTIF

	Brut	Amort./Provis.	Net au 31/12/2019	Net au 31/12/2018
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets, licences, logiciels	5 336,00		5 336,00	5 336,00
Immobilisations corporelles				
Matériel et outillage industriel	5 598,48	2 805,30	2 793,18	
Autres immobilisations corporelles	7 386,28	6 374,49	1 011,79	311,52
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	30,49		30,49	30,49
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	18 351,25	9 179,79	9 171,46	5 678,01
ACTIF CIRCULANT				
Créances				
Créances diverses	2 836,46		2 836,46	5 848,18
Disponibilités	182 175,44		182 175,44	134 399,44
Charges constatées d'avance	1 060,00		1 060,00	1 030,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT	186 071,90		186 071,90	141 277,62
TOTAL ACTIF	204 423,15	9 179,79	195 243,36	146 955,63

BILAN PASSIF

	Net au 31/12/2019	Net au 31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital individuel	114 542,41	78 263,68
Résultat de l'exercice	75 260,17	61 869,60
TOTAL CAPITAUX PROPRES	189 802,58	140 133,28
DETTES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	336,67	3 587,35
Dettes fiscales et sociales	5 104,11	3 235,00
TOTAL DETTES (1)	5 440,78	6 822,35

TOTAL PASSIF	195 243,36	146 955,63
---------------------	-------------------	-------------------

(1) Dont dettes à moins d'un an

5 440,78

6 822,35

COMPTE DE RÉSULTAT

	Du 01/01/2019 au 31/12/2019 (12 mois)	Du 01/01/2018 au 31/12/2018 (12 mois)	Variation	
			Montant	%
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises	288 409,50	241 377,24	47 032,26	19,48
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	288 409,50	241 377,24	47 032,26	19,48
Autres produits d'exploitation				
Subventions d'exploitation	1 785,53		1 785,53	
Reprises / Amort. et Provis. transferts de charge		768,30	-768,30	-100,00
Autres produits	0,11	1,81	-1,70	-93,92
Total des produits d'exploitation	290 195,14	242 147,35	48 047,79	19,84
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises	96 018,14	71 385,47	24 632,67	34,51
Autres achats et charges externes	33 861,94	36 548,61	-2 686,67	-7,35
Impôts, taxes et versements assimilés	7 694,00	6 737,00	957,00	14,21
Salaires et traitements	43 283,10	36 905,63	6 377,47	17,28
Charges sociales	34 082,80	28 607,83	5 474,97	19,14
Dotations aux amortissements s/ immobilisation	458,42	231,22	227,20	98,26
Autres charges	167,62	353,59	-185,97	-52,59
Total des charges d'exploitation	215 566,02	180 769,35	34 796,67	19,25
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	74 629,12	61 378,00	13 251,12	21,59
Produits financiers				
Produits financiers, participations	178,05	220,32	-42,27	-19,19
Total des produits financiers	178,05	220,32	-42,27	-19,19
Charges financières				
Intérêts et charges assimilées		11,02	-11,02	-100,00
Total des charges financières		11,02	-11,02	-100,00
RÉSULTAT FINANCIER	178,05	209,30	-31,25	-14,93
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	74 807,17	61 587,30	13 219,87	21,47

COMPTE DE RÉSULTAT

	Du 01/01/2019 au 31/12/2019 (12 mois)	Du 01/01/2018 au 31/12/2018 (12 mois)	Variation	
			Montant	%
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	74 807,17	61 587,30	13 219,87	21,47
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels s/ opérations de gestion	453,00	470,00	-17,00	-3,62
Total des produits exceptionnels	453,00	470,00	-17,00	-3,62
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles s/ opérations de gestio		187,70	-187,70	-100,00
Total des charges exceptionnelles		187,70	-187,70	-100,00
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	453,00	282,30	170,70	60,47
TOTAL DES PRODUITS	290 826,19	242 837,67	47 988,52	19,76
TOTAL DES CHARGES	215 566,02	180 968,07	34 597,95	19,12
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	75 260,17	61 869,60	13 390,57	21,64

DÉTAIL DU BILAN ACTIF

	Net au 31/12/2019	Net au 31/12/2018	Variation	
			Montant	%
20500000 Licence	5 336,00	5 336,00		
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, LOGICIELS	5 336,00	5 336,00		
21540000 Matériel et outillage	5 598,48	2 646,61	2 951,87	
28154000 Amort. matériel et outillage	-2 805,30	-2 646,61	-158,69	
MATÉRIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIEL	2 793,18	0,00	2 793,18	
21810000 Inst. générales agencements	1 386,28	1 386,28		
21820000 Matériel de transport	6 000,00	5 000,00	1 000,00	
28181000 Amort. agencements install.	-1 213,38	-1 074,76	-138,62	
28182000 Amort. matériel de transport	-5 161,11	-5 000,00	-161,11	
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 011,79	311,52	700,27	224,79
27500000 Dépôts et cautionnem. versés	30,49	30,49		
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	30,49	30,49		
40000000 Fournisseurs	2 142,64		2 142,64	
40960000 Fourn. emballages à rendre		628,43	-628,43	
44562000 Tva sur immobilisations	138,33		138,33	
44566000 Tva sur biens et services	552,49	2 694,75	-2 142,26	
44567000 Crédit de tva à reporter	3,00	2 525,00	-2 522,00	
CRÉANCES DIVERSES	2 836,46	5 848,18	-3 011,72	-51,50
51130000 Valeurs à l'encaissement		37,18	-37,18	
51200000 Banque	18 469,77	10 914,24	7 555,53	
51210000 Ca csl	160 968,43	120 790,38	40 178,05	
53000000 Caisse	2 737,24	2 657,64	79,60	
DISPONIBILITÉS	182 175,44	134 399,44	47 776,00	35,55
48600000 Charges constatées d'avance	1 060,00	1 030,00	30,00	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	1 060,00	1 030,00	30,00	2,91

DÉTAIL DU BILAN PASSIF

	Net au 31/12/2019	Net au 31/12/2018	Variation	
			Montant	%
10100000 Capital social ou personnel	140 133,28	80 155,28	59 978,00	
10800000 Compte de l'exploitant	-25 590,87	-1 891,60	-23 699,27	
CAPITAL INDIVIDUEL	114 542,41	78 263,68	36 278,73	46,35
RESULTAT DE L'EXERCICE	75 260,17	61 869,60	13 390,57	82,21
40000000 Fournisseurs	336,67	3 587,35	-3 250,68	
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS	336,67	3 587,35	-3 250,68	-90,62
43760000 Urssaf travailleur indépendant	3 643,00	1 972,00	1 671,00	
44584000 Taxes a regulariser	357,11		357,11	
44860000 Etat charges à payer	1 104,00	1 263,00	-159,00	
DETTES FISCALES ET SOCIALES	5 104,11	3 235,00	1 869,11	57,78

DÉTAIL DU COMPTE DE RÉSULTAT

		Du 01/01/2019 au 31/12/2019 (12 mois)	Du 01/01/2018 au 31/12/2018 (12 mois)	<u>Variation</u>	
				<u>Montant</u>	<u>%</u>
70720000	Recettes snack 5.50%	3 002,02	902,87	2 099,15	
70740000	Recettes snack 10%	123 737,95	131 618,97	-7 881,02	
70750000	Recettes snack 20%	161 669,53	108 855,40	52 814,13	
	VENTES DE MARCHANDISES	288 409,50	241 377,24	47 032,26	19,48
<hr/>					
74010000	Subventions	1 785,53		1 785,53	
	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	1 785,53	0,00	1 785,53	
<hr/>					
79161500	Transfert charges entretien		768,30	-768,30	
	REPRISES / AMORT. ET PROVIS. TRANSFERTS DE CHARGES	0,00	768,30	-768,30	
<hr/>					
75800000	Produits gestion courante	0,11	1,81	-1,70	
	AUTRES PRODUITS	0,11	1,81	-1,70	-93,92
<hr/>					
60700000	Achats marchandises 5.5%	24 217,93	22 199,87	2 018,06	
60710000	Achat boissons 5.5%	8 204,81	7 255,79	949,02	
60720000	Achats marchandises 20%	329,85	4,45	325,40	
60731000	Achats boissons 20%	63 657,56	42 063,86	21 593,70	
60870000	Frais accessoires inc aux achats	81,15	5,75	75,40	
60970000	Rrr obts s/achats	-473,16	-144,25	-328,91	
	ACHATS DE MARCHANDISES	96 018,14	71 385,47	24 632,67	34,51
<hr/>					
60610000	Edf	3 800,36	5 430,33	-1 629,97	
60611000	Saur	708,21	815,15	-106,94	
60613000	Carburants	1 064,50	1 821,07	-756,57	
60630000	Fournitures d'entretien		40,63	-40,63	
60632000	Petites fournitures	4 827,38	4 997,49	-170,11	
60633000	Petit matériel	1 020,86	1 258,11	-237,25	
60635000	Petit mobilier	221,07	693,00	-471,93	
60640000	Fournitures de bureau	197,64	5,67	191,97	
61320000	Location immobilière	2 550,00	2 550,00		
61321100	Concession cale	7 435,51	7 431,81	3,70	
61322000	Location matériel	365,21	334,42	30,79	
61323000	Location licence iv	2 000,00	2 000,00		
61350000	Location deezer	99,96	66,64	33,32	
61500000	Entretien et réparation	310,43	1 624,05	-1 313,62	
61600000	Primes d'assurance	2 103,88	1 756,89	346,99	
62260000	Honoraires	3 047,00	2 537,00	510,00	
62261000	Honoraires cecopal	187,00	186,00	1,00	
62310000	Annonces insertions	665,33		665,33	
62380000	Animations	1 000,00	400,88	599,12	
62510000	Voyages et déplacements		414,40	-414,40	
62560000	Missions réceptions	109,70	227,00	-117,30	
62610000	Affranchissements	12,26	57,60	-45,34	
	A REPORTER	31 726,30	34 648,14	-2 921,84	

DÉTAIL DU COMPTE DE RÉSULTAT

	Du 01/01/2019 au 31/12/2019 (12 mois)	Du 01/01/2018 au 31/12/2018 (12 mois)	Variation	
			Montant	%
REPORT	31 726,30	34 648,14	-2 921,84	
62630000 Free	163,91	124,67	39,24	
62631000 Orange	631,06	645,62	-14,56	
62710000 Services bancaires	269,90	305,24	-35,34	
62781000 Commissions cb & crt	1 070,77	824,94	245,83	
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	33 861,94	36 548,61	-2 686,67	-7,35
63120000 Taxe apprentissage		251,00	-251,00	
63330000 Formation continue	395,00	302,00	93,00	
63511000 Cfe	476,00	468,00	8,00	
63512000 Autres impôts et taxes	142,00	142,00		
63700000 Csg déductible	6 641,00	5 534,00	1 107,00	
63780000 Droit de place	40,00	40,00		
IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS	7 694,00	6 737,00	957,00	14,21
64111000 Salaires tese	43 283,10	36 905,63	6 377,47	
SALAIRES ET TRAITEMENTS	43 283,10	36 905,63	6 377,47	17,28
64511000 Guso - charges musiciens	1 311,69	361,05	950,64	
64520000 Harmonie mutuelle	593,74	593,74		
64550000 Cot.tese	9 774,33	8 159,52	1 614,81	
64610000 Cot.urssaf	2 572,00	1 940,00	632,00	
64620000 Cot.ass.maladie	5 471,00	4 507,00	964,00	
64630000 Cot.a.v.	13 632,00	12 336,00	1 296,00	
64670000 Cotisations madelin harmonie	728,04	710,52	17,52	
CHARGES SOCIALES	34 082,80	28 607,83	5 474,97	19,14
68110000 Dot. amort. des immobilisat.	458,42	231,22	227,20	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS S/ IMMOBILISATIONS	458,42	231,22	227,20	98,26
65160000 Droits d'auteurs	166,29	352,99	-186,70	
65800000 Frais divers gestion courante	1,33	0,60	0,73	
AUTRES CHARGES	167,62	353,59	-185,97	-52,59
76100000 Produits financiers	178,05	220,32	-42,27	
PRODUITS FINANCIERS, PARTICIPATIONS	178,05	220,32	-42,27	-19,19
66181000 Interets des dettes fournisseurs		11,02	-11,02	
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES	0,00	11,02	-11,02	
77100000 Prod. except. opérat. gestion	453,00	470,00	-17,00	
PRODUITS EXCEPTIONNELS S/ OPÉRATIONS DE GESTION	453,00	470,00	-17,00	-3,62

DÉTAIL DU COMPTE DE RÉSULTAT

	Du 01/01/2019 au 31/12/2019 (12 mois)	Du 01/01/2018 au 31/12/2018 (12 mois)	Variation	
			Montant	%
67100000 Charges exc. opér. de gestion		177,27	-177,27	
67181000 Amende		10,43	-10,43	
CHARGES EXCEPTIONNELLES S/ OPÉRATIONS DE GESTION	0,00	187,70	-187,70	

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

	Du 01/01/2019 au 31/12/2019 (12 mois)	%	Du 01/01/2018 au 31/12/2018 (12 mois)	%	Du 01/01/2017 au 31/12/2017 (12 mois)	%
PRODUCTION	288 410	100,00	241 377	100,00	195 558	100,00
COÛT D'ACHAT	96 018	33,29	71 385	29,57	50 901	26,03
MARGE	192 391	66,71	169 992	70,43	144 657	73,97
Achats fournitures consommables	11 840	4,11	15 061	6,24	10 406	5,32
Autres charges externes	22 022	7,64	20 719	8,58	20 428	10,45
Consommation externe	33 862	11,74	35 780	14,82	30 833	15,77
VALEUR AJOUTÉE	158 529	54,97	134 211	55,60	113 824	58,20
- Subventions	1 786	0,62				
Impôts et taxes	7 694	2,67	6 737	2,79	4 758	2,43
Charges de personnel	54 963	19,06	46 020	19,07	34 259	17,52
Cotisations sociales de l'exploitant	22 403	7,77	19 494	8,08	19 037	9,73
	83 274	28,87	72 250	29,93	58 054	29,69
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	75 255	26,09	61 961	25,67	55 770	28,52
Dotations aux amortissements	458	0,16	231	0,10	1 805	0,92
Autres charges	168	0,06	354	0,15	298	0,15
- Autres produits			2		5	
	626	0,22	583	0,24	2 098	1,07
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	74 629	25,88	61 378	25,43	53 672	27,45
Produits financiers	178	0,06	220	0,09		
- Charges financières			11			
Résultat financier	178	0,06	209	0,09		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	74 807	25,94	61 587	25,51	53 672	27,45
Produits exceptionnels	453	0,16	470	0,19	340	0,17
- Charges exceptionnelles			188	0,08		
Résultat exceptionnel	453	0,16	282	0,12	340	0,17
RÉSULTAT DE L'EXERCICE AVANT IMPÔTS	75 260	26,09	61 870	25,63	54 012	27,62
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	75 260	26,09	61 870	25,63	54 012	27,62

ELEMENTS DE GESTION COMPARES

■ Soldes intermédiaires de gestion

	Du 01/01/2019 au 31/12/2019 (12 mois)		Du 01/01/2018 au 31/12/2018 (12 mois)		Statistiques professionnelles 2018	
		%		%		%
Production	288 410	100,00	241 377	100,00	206 930	100,00
Marge globale	192 391	66,71	169 992	70,43	87 446	42,26
Valeur ajoutée	158 529	54,97	134 211	55,60	59 940	28,97
Frais de personnel (hors 644)	54 963	19,06	46 020	19,07	14 928	7,21
Excédent brut d'exploitation	75 255	26,09	61 961	25,67	28 930	13,98
Résultat d'exploitation	74 629	25,88	61 378	25,43	25 451	12,30
Resultat courant	74 807	25,94	61 587	25,51	25 029	12,10
Capacité d'autofinancement	75 719	26,25	62 101	25,73	31 503	15,22

■ Ratios

	Du 01/01/2019 au 31/12/2019 (12 mois)	Du 01/01/2018 au 31/12/2018 (12 mois)	Statistiques professionnelles 2018
Autonomie financière	97	95	54
Crédit fournisseur en jours d'achats TTC	1	11	27
Besoin en fonds de roulement en jours de CA HT	-2		-13

Source : FCGA (4781Z). Statistique effectuée sur une population de 699 entreprises.

DÉTAIL DES SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

	Du 01/01/2019 au 31/12/2019 (12 mois)	Du 01/01/2018 au 31/12/2018 (12 mois)	Du 01/01/2017 au 31/12/2017 (12 mois)
60610000 Edf	3 800,36	5 430,33	1 709,88
60611000 Saur	708,21	815,15	637,85
60613000 Carburants	1 064,50	1 821,07	1 354,54
60630000 Fournitures d'entretien		40,63	181,25
60631000 Petit outillage			2 354,94
60631100 Petit outillage cee			211,19
60632000 Petites fournitures	4 827,38	4 997,49	3 758,61
60633000 Petit matériel	1 020,86	1 258,11	
60635000 Petit mobilier	221,07	693,00	
60640000 Fournitures de bureau	197,64	5,67	197,24
ACHATS FOURNITURES CONSOMMABLES	11 840,02	15 061,45	10 405,50
<hr/>			
61320000 Location immobilière	2 550,00	2 550,00	2 550,00
61321100 Concession cale	7 435,51	7 431,81	7 410,00
61322000 Location matériel	365,21	334,42	473,00
61323000 Location licence iv	2 000,00	2 000,00	2 000,00
61350000 Location deezer	99,96	66,64	
61500000 Entretien et réparation	310,43	1 624,05	566,57
61600000 Primes d'assurance	2 103,88	1 756,89	1 330,66
61850000 Stages			270,00
62260000 Honoraires	3 047,00	2 537,00	2 113,00
62261000 Honoraires cecopal	187,00	186,00	185,00
62310000 Annonces insertions	665,33		196,96
62380000 Animations	1 000,00	400,88	619,85
62510000 Voyages et déplacements		414,40	621,60
62560000 Missions réceptions	109,70	227,00	324,20
62610000 Affranchissements	12,26	57,60	69,32
62630000 Free	163,91	124,67	
62631000 Orange	631,06	645,62	835,46
62710000 Services bancaires	269,90	305,24	266,25
62781000 Commissions cb & crt	1 070,77	824,94	595,87
79161500 Transfert charges entretien		-768,30	
AUTRES CHARGES EXTERNES	22 021,92	20 718,86	20 427,74
<hr/>			
74010000 Subventions	1 785,53		
SUBVENTIONS	1 785,53	0,00	
<hr/>			
63120000 Taxe apprentissage		251,00	197,00
63330000 Formation continue	395,00	302,00	257,00
63511000 Cfe	476,00	468,00	507,00
63512000 Autres impôts et taxes	142,00	142,00	72,00
63700000 Csg déductible	6 641,00	5 534,00	3 725,00
63780000 Droit de place	40,00	40,00	
IMPÔTS ET TAXES	7 694,00	6 737,00	4 758,00

DÉTAIL DES SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

	Du 01/01/2019 au 31/12/2019 (12 mois)	Du 01/01/2018 au 31/12/2018 (12 mois)	Du 01/01/2017 au 31/12/2017 (12 mois)
64111000 Salaires tese	43 283,10	36 905,63	28 971,05
64511000 Guso - charges musiciens	1 311,69	361,05	427,86
64520000 Harmonie mutuelle	593,74	593,74	508,92
64550000 Cot.tese	9 774,33	8 159,52	6 545,09
64750000 Médecine du travail			156,00
79164111 Transf.charges salaires tese			-2 350,00
CHARGES DE PERSONNEL	54 962,86	46 019,94	34 258,92
64610000 Cot.urssaf	2 572,00	1 940,00	2 838,00
64620000 Cot.ass.maladie	5 471,00	4 507,00	3 938,00
64630000 Cot.a.v.	13 632,00	12 336,00	11 567,00
64670000 Cotisations madelin harmonie	728,04	710,52	693,96
COTISATIONS SOCIALES DE L'EXPLOITANT	22 403,04	19 493,52	19 036,96
68110000 Dot. amort. des immobilisat.	458,42	231,22	1 805,29
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	458,42	231,22	1 805,29
65160000 Droits d'auteurs	166,29	352,99	242,03
65800000 Frais divers gestion courante	1,33	0,60	55,51
AUTRES CHARGES	167,62	353,59	297,54
75800000 Produits gestion courante	0,11	1,81	4,56
AUTRES PRODUITS	0,11	1,81	4,56
76100000 Produits financiers	178,05	220,32	
PRODUITS FINANCIERS	178,05	220,32	
66181000 Interets des dettes fournisseurs		11,02	
CHARGES FINANCIÈRES	0,00	11,02	
77100000 Prod. except. opérat. gestion	453,00	470,00	340,00
PRODUITS EXCEPTIONNELS	453,00	470,00	340,00
67100000 Charges exc. opér. de gestion		177,27	
67181000 Amende		10,43	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	187,70	

DU RESULTAT A LA TRESORERIE

	Bilan au		Détails	Incidence sur la trésorerie	
	31/12/2019	31/12/2018		Amélioration	Détérioration
BENEFICE DE L'EXERCICE				75 260,17	
CAPITAUX					
Capitaux propres (1)	140 133,28	140 133,28			
Compte de l'exploitant	-25 590,87				25 590,87
Prélèvements			-25 590,87		
IMMOBILISATIONS					
Immobilisations nettes	9 171,46	5 678,01			3 493,45
Acquisitions d'immobilisations corporelles			3 951,87		
Amortissement de l'exercice			-458,42		
EXPLOITATION					
Financement de l'exploitation					1 600,15
Créances diverses, CCA	3 896,46	6 878,18	2 981,72		
Dettes fournisseurs	336,67	3 587,35	-3 250,68		
Dettes diverses, PCA	5 104,11	3 235,00	1 869,11		
TRESORERIE EN FIN D'EXERCICE	182 175,44	134 399,44			47 776,00

(1) hors résultat et prélèvements de l'exploitant pour l'exercice clos le 31/12/2019

(1) hors résultat et prélèvements de l'exploitant pour l'exercice clos le 31/12/2019

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

■ A PARTIR DES POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT

	Net au 31/12/2019	Net au 31/12/2018	Variation
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	75 255,05	61 961,00	13 294,05
+ Autres produits d'exploitation	0,11	1,81	-1,70
- Autres charges d'exploitation	-167,62	-353,59	185,97
+ Produits financiers (a)	178,05	220,32	-42,27
- Charges financières (b)		-11,02	11,02
+ Produits exceptionnels (c)	453,00	470,00	-17,00
- Charges exceptionnelles (d)		-187,70	187,70
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE	75 718,59	62 100,82	13 617,77

(a) Sauf reprises sur provisions (786)

(b) Sauf dotations aux amortissements et aux provisions financières (686)

(c) Sauf : - produits des cessions d'immobilisations (775)

- quote part des subv. d'investissements virée au résultat de l'ex. (777)

- reprises sur provisions exceptionnelles (787)

(d) Sauf : - valeur comptable des immobilisations cédées (675)

- dotations aux amortissements et aux provisions exceptionnelles (687)

■ A PARTIR DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

	Net au 31/12/2019	Net au 31/12/2018	Variation
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	75 260,17	61 869,60	13 390,57
+ Dotations aux amortissements charges d'exploitation	458,42	231,22	227,20
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE	75 718,59	62 100,82	13 617,77

TABLEAU DE FINANCEMENT I

	Net au 31/12/2019	Net au 31/12/2018
Variation du fonds de roulement net global		
Capacité d'autofinancement de l'exercice	75 718,59	62 100,82
(-) Prélèvements de l'exploitant	-25 590,87	-1 891,60
RESSOURCES DURABLES	50 127,72	60 209,22
Acquisitions d'immobilisations corporelles	3 951,87	
EMPLOIS STABLES	3 951,87	
RESSOURCE NETTE	46 175,85	60 209,22

(a) Sauf concours bancaires et soldes créditeurs de banques

(b) Hors primes de remboursements des obligations

TABLEAU DE FINANCEMENT II

	2019	2018	Besoins(-) Dégagements (+)	
			2019	2018
Variation des actifs d'exploitation				
Créances clients, compt. rattachés, autr.créance	3 758,13	6 878,18	3 120,05	
Variation des dettes d'exploitation				
Dettes fournisseurs, compt. rattachés, autr. dette	5 440,78	6 822,35	-1 381,57	
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION	-1 682,65	55,83	1 738,48	-6 140,23
Autres débiteurs (a) (c)	138,33		-138,33	
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT HORS EXPLOITATION	138,33		-138,33	
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-1 544,32	55,83	1 600,15	-6 140,23
Disponibilités	182 175,44	134 399,44	-47 776,00	
TRESORERIE	182 175,44	134 399,44	-47 776,00	
TRESORERIE	182 175,44	134 399,44	-47 776,00	-54 068,99
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	180 631,12	134 455,27		
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL (Emploi Net)			-46 175,85	-60 209,22

(a) y compris charges constatées d'avance selon leur affectation à l'exploitation ou non

(b) y compris produits constatés d'avance selon leur affectation à l'exploitation ou non

(c) y compris valeurs mobilières de placement

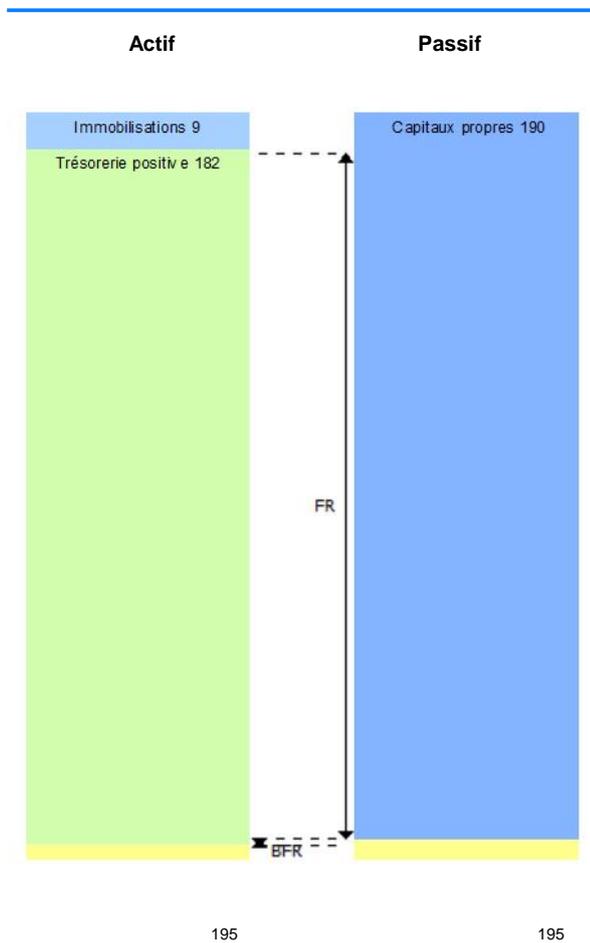
DÉTAIL DU TABLEAU DE FINANCEMENT

	Du 01/01/2019 au 31/12/2019 (12 mois)	Du 01/01/2018 au 31/12/2018 (12 mois)	Variation	
			Montant	%
40000000 Fournisseurs	2 142,64		-2 142,64	
40960000 Fourn. emballages à rendre		628,43	628,43	
44566000 Tva sur biens et services	552,49	2 694,75	2 142,26	
44567000 Crédit de tva à reporter	3,00	2 525,00	2 522,00	
48600000 Charges constatées d'avance	1 060,00	1 030,00	-30,00	
CRÉANCES CLIENTS, COMPT. RATTACHÉS, AUTR.CRÉANCES	3 758,13	6 878,18	3 120,05	45,36
40000000 Fournisseurs	336,67	3 587,35	-3 250,68	
43760000 Urssaf travailleur indépendant	3 643,00	1 972,00	1 671,00	
44584000 Taxes a regulariser	357,11		357,11	
44860000 Etat charges à payer	1 104,00	1 263,00	-159,00	
DETTES FOURNISSEURS, COMPT. RATTACHÉS, AUTR. DETTES	5 440,78	6 822,35	-1 381,57	-20,25
44562000 Tva sur immobilisations	138,33		-138,33	
AUTRES DÉBITEURS	138,33	0,00	-138,33	
51130000 Valeurs à l'encaissement		37,18	37,18	
51200000 Banque	18 469,77	10 914,24	-7 555,53	
51210000 Ca csl	160 968,43	120 790,38	-40 178,05	
53000000 Caisse	2 737,24	2 657,64	-79,60	
DISPONIBILITÉS	182 175,44	134 399,44	-47 776,00	-35,55

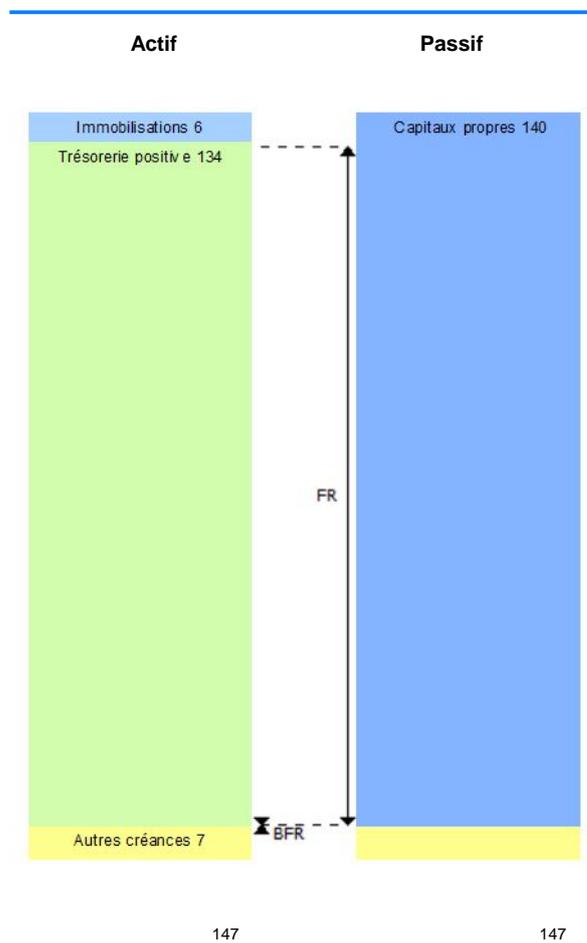
ANALYSE FINANCIÈRE (montants exprimés en milliers d'euros)

REPRÉSENTATION GRAPHIQUE

Bilan au 31/12/2019



Bilan au 31/12/2018



Cette représentation est effectuée à partir des valeurs nettes du bilan ; ce qui peut engendrer des écarts (provisions) par rapport au tableau de financement.
 L'analyse graphique requiert s'il y a lieu des compensations (trésorerie active et passive) ou des reclassements (capitaux propres négatifs) qui modifient les totaux du bilan.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

	Actif	Passif	Ecarts		Actif	Passif	Ecarts
FR	9	190	181	FR	6	140	134
BFR	4	5	-1	BFR	7	7	
Trésorerie positive			182	Trésorerie positive			134

Variation de la trésorerie pendant l'exercice 48

Trésorerie = Fonds de roulement - besoin en fonds de roulement

FR = Fonds de roulement

BFR = Besoin en fonds de roulement

C'est la trésorerie qui équilibre cette différence et qui permet ainsi d'ajuster le besoin en fonds de roulement et le fonds de roulement.

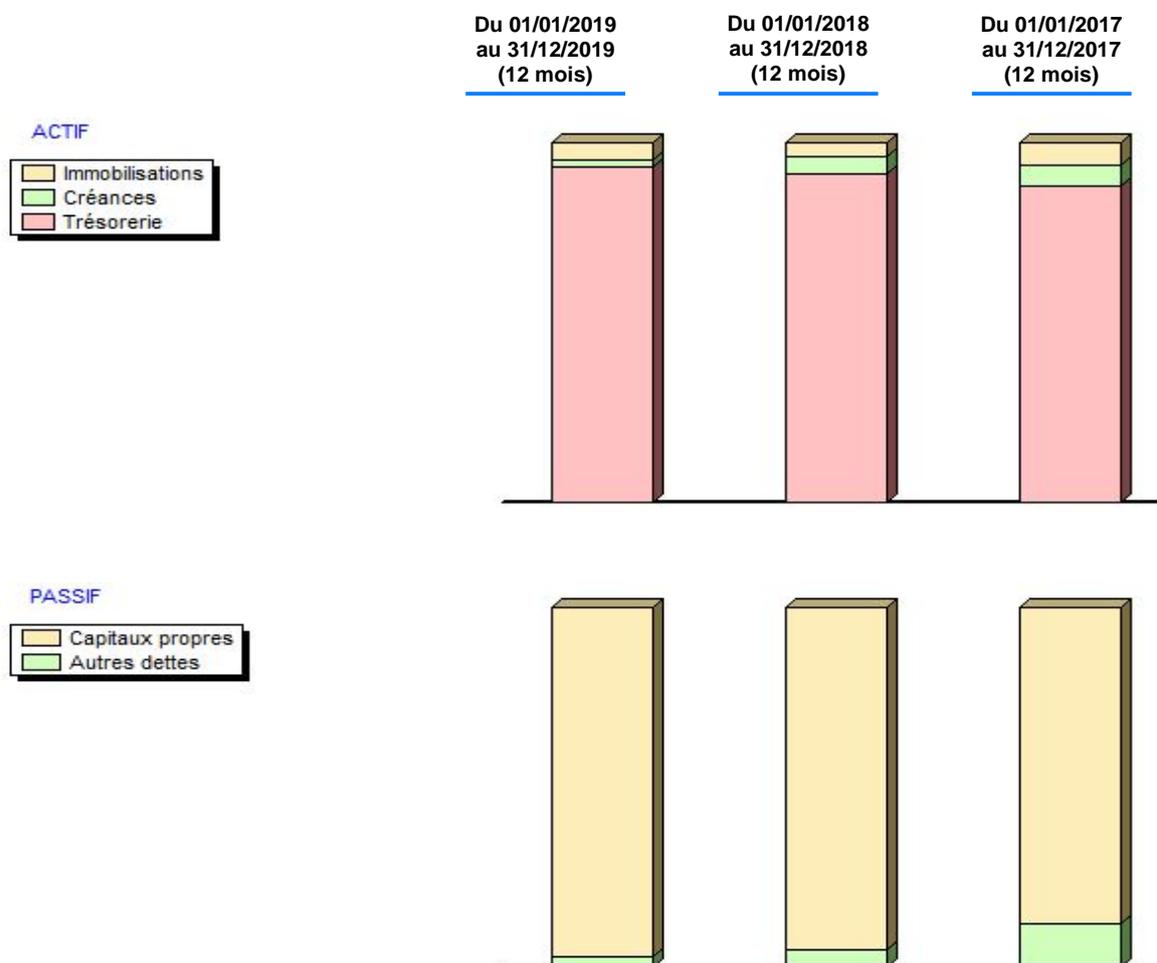
La trésorerie comprend, s'il y en a, les valeurs mobilières de placement.

RATIOS

	Du 01/01/2019 au 31/12/2019 (12 mois)	Du 01/01/2018 au 31/12/2018 (12 mois)	Du 01/01/2017 au 31/12/2017 (12 mois)
Crédit Fournisseurs (en nombre de jours d'achats)	1	11	11
<i>(Fournisseurs et comptes rattachés / Achats et charges externes TTC) * 30 * nombre de mois</i>			
Solvabilité à court terme (en %)	3 419,95	2 070,81	777,44
<i>(Actif circulant (hors stocks) / Dettes à court terme (hors emprunts)) * 100</i>			
Autonomie financière (en %)	97,21	95,36	87,97
<i>(Capitaux propres / Total du passif) * 100</i>			

BILANS COMPARATIFS

	Au 31/12/2019 (12 mois)	%	Au 31/12/2018 (12 mois)	%	Au 31/12/2017 (12 mois)	%
Immobilisations	9 171	4,70	5 678	3,86	5 909	6,49
Créances	3 896	2,00	6 878	4,68	4 875	5,35
Trésorerie	182 175	93,31	134 399	91,46	80 330	88,16
ACTIF	195 243	100,00	146 956	100,00	91 115	100,00
Capitaux propres	189 803	97,21	140 133	95,36	80 155	87,97
Autres dettes	5 441	2,79	6 822	4,64	10 960	12,03
PASSIF	195 243	100,00	146 956	100,00	91 115	100,00



RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CGA

■ **OGID00 : Informations identification**

Libellés	Réponse
Identification du dossier comptable	
Forme juridique	EI
Période	
Date de début exercice N	01/01/2019
Date de fin exercice N	31/12/2019
Déclaration rectificative	
Tableaux fiscaux uniquement	NON

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CGA

■ OGBIC00 : INFORMATIONS GENERALES

Je soussigné(e),

TGS FRANCE
66B rue du Général de Gaulle BP 235 85162 ST JEAN DE MONTS
06920021001675

déclare que la comptabilité de :

BELKEBIR Roland
Route de Challans
Les Oeillets
85160 SAINT JEAN DE MONTS
40119525000014
SNACK-BAR

adhérent du centre de gestion agréé :

CECOPAL
7 avenue des Lions 44800 SAINT HERBLAIN
108440

est tenue et présentée conformément aux normes professionnelles auxquelles les professionnels de l'expertise comptable sont soumis, et que, les déclarations fiscales communiquées à l'administration fiscale et au centre sont le reflet de la comptabilité.

atteste que la comptabilité est tenue avec un logiciel conforme aux exigences techniques de l'administration fiscale en vertu d'une attestation fournie par l'éditeur du logiciel.

La présente déclaration est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Le 15/03/2020, à ST JEAN DE MONTS

CHAILLOUX Corinne
Expert-comptable

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CGA

■ OGBIC01 : Informations générales

Libellés	Réponse
Généralités	
Nom de la personne à contacter sur ce dossier au sein du cabinet	BALLOY Bruno
Mail du cabinet ou de la personne à contacter	br-balloy@soregor.fr
Renseignements divers	
Adresse personnelle adhérent (personne physique) est-elle identique à adresse professionnelle	NON
Statut du conjoint dans l'entreprise	Ne travaille pas dans l'entreprise
Effectif exploitant non salarié (au prorata du temps consacré à l'entreprise))	1
Le fonds a-t-il été créé par l'adhérent ?	OUI
Y a-t-il d'autres sources de revenus dans le foyer ?	OUI
Si le compte de l'exploitant (personne physique) est débiteur à la fin de l'exercice	OUI
Réduction d'impôts pour frais de tenue de comptabilité applicable	OUI
Si cotisations loi Madelin : le calcul de la partie déductible a-t-il été fait ?	Oui et < au plafond
L'adhérent, domicilié en France, a-t-il perçu des revenus professionnels	Oui et < au plafond
Y a-t-il des véhicules de tourisme inscrits à l'actif au bilan ?	NON

■ OGBIC02 : RENSEIGNEMENTS FISCAUX

Libellés	Montant total	Transfert de charge	Montant neutralisé comptableme	Réintégré fiscalement
----------	---------------	---------------------	--------------------------------	-----------------------

Transfert de chges, déduc° cptables, réintégra° fiscales des chges mixtes et déduc° fisc.

Prélèvements en nature

Marchandises	2 000,00		2 000,00	
--------------	----------	--	----------	--

Impôts et taxes

CSG non déductible	2 602,00		2 602,00	
--------------------	----------	--	----------	--

Déductions fiscales

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CGA

■ OGBIC03 CONTROLE DE TVA

TVA sur les débits ou encaissements ?

Débits

Lettre d'option adressée à l'administration ?

Non

Répartition chiffre d'affaires

N° de compte	Données comptables	Total HT	Exo	Répartition chiffre d'affaires						
				Taux 0.00%	Taux 5.50%	Taux 0.00%	Taux 10.00%	Taux 20.00%	Taux 0.00%	Taux 0.00%
Détail des comptes 70										
70720000	Recettes Snack 5.50%	3002,02			3002,02					
70740000	Recettes Snack 10%	123737,95					123737,95			
70750000	Recettes Snack 20%	161669,53						161669,53		
70790000	RECETTES SNACK TTC									
Autres produits - classe 7										
74010000	Subventions	1785,53						1785,53		
AUTRES CORRECTIONS										
+/- Autres										
	+/- Régularisation en base (N-1)	1,50			-0,02		1,05	0,47		
	Base HT Taxable	290196,53			3002,00		123739,00	163455,53		
	Base HT déclarée	288411,00			3002,00		123739,00	161670,00		
	Ecart en base (à justifier)	1785,53						1785,53		
	TVA à régulariser	357,11						357,11		
44567	Crédit de TVA	3,00								
Régul. de la TVA collectée de l'exercice portée sur les déclarations l'exercice suivant										

16/03/2020

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CGA

TVA DEDUCTIBLE

Montant HT des acquisitions d'immobilisations ouvrant droit à TVA récupérable	2951,87
---	---------

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CGA

■ OGBIC05 : Préventions des difficultés

Entreprises décelées en difficultés

Réponses

Entreprise en difficulté :

NON

DECLARATIONS DES LOYERS PROFESSIONNELS

Mise à jour permanente des loyers professionnels

Déclaration des loyers au 1er
janvier de l'année : 2020

Caractéristiques des locaux

Adresse du local Précision sur l'adresse du local Descriptif du lot	Parking Sous-sol	Propriétaire du local Nouveau propriétaire du local	Occupation Mode d'occupation du local (*) Date de fin d'occupation du local	Montant du loyer du local	Référence du local
9015 LES OEILLETES SAINT-JEAN-DE-MONTS 85160	<input type="checkbox"/>	BELKEBIR ROLAND	Partiellement	2 550,00	8523401361454781Z1201746
	<input type="checkbox"/>		LOC		

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004.

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES



Envoyé en préfecture le 07/07/2020
Reçu en préfecture le 07/07/2020
Affiché le
N° 2031
ID : 085-218502342-20200702-2020_032-DE

Formulaire obligatoire
(art. 53 A ou 302 septies A bis
du Code Général des Impôts)

IMPÔT SUR LE REVENU
Bénéfices industriels et commerciaux

Exercice ouvert le 01012019 Régime "simplifié d'imposition" [X] ou "réel normal" [] (cocher la ou les cases correspondantes)
et clos le 31122019 Option pour la comptabilité super-simplifiée [X] TVA []
Option pour le régime de la taxation au tonnage []

A IDENTIFICATION

Identification du destinataire: BELKEBIR Roland, Route de Challans, Les Oeillets, 85160 SAINT JEAN DE MONTS
SIRET: 40119525000014
Préciser: l'ancienne adresse en cas de changement:
le téléphone: 0251597719

Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du domicile de l'exploitant si elle est différente de l'adresse de la direction de l'entreprise:
Route des Sables, SAINT JEAN DE MONTS

B DIVERS

Activités exercées (souligner l'activité principale):
SNACK-BAR
Personne inscrite au répertoire des métiers (cochez la case) []

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (voir renvois page 4)

Table with 3 columns: Description, Col. 1, Col. 2. Rows include: 1 Résultat fiscal (75 260), 2 Revenus de valeurs et capitaux mobiliers, 3 Total, 4 Bénéfice imposable (75 260), 4bis Résultat net de cession, 4ter Revenus compris dans le bénéfice imposable mais exclus de l'assiette de l'acompte du prélèvement à la source, 5 Plus-values.

6 Exonérations et Abattements
Entreprise nouvelle art. 44 sexies [] ZRR art. 44 quindecies [] Autres dispositifs []
ZFU art. 44 octies et 44 octies A [] Zone franche d'activités art.44 quaterdecies [] Jeune entreprise (JEI) []
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies [] Zone de dévelop. prioritaire art.44 septdecies []
Exonération ou abatement pratiqué sur les plus-values à long terme imposables à 12,8% [] sur le bénéfice professionnel []

7 BIC non professionnels (2031 Ter)
a - BÉNÉFICE b - DÉFICIT
PV CT exonérées (Art. 151 septies, 151 septies A et 238 quindecies) [] PV à long terme exonérées (Art.151 septies A) [] PV CT, subventions d'équipement et indemnités d'assurance pour perte d'un élément d'actif (Art. []
Exonération ou abatement pratiqué (Art. 44 sexies et suivants) sur le bénéfice non professionnel [] PV nette à long terme imposable à 12,8 % [] Moins-values à court terme (art. 39 duodécies) []

8 Régime des sociétés de personnes
Cadre réservé aux sociétés de personnes dont les associés sont des personnes morales soumises à l'impôt sur le revenu et d'autres à l'impôt sur les sociétés.
Résultat fiscal issu du mode de calcul de l'impôt sur les sociétés []

9 Comptabilité informatisée
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? [OUI] Si oui, indication du logiciel utilisé : ADVENTI APEX

ATTENTION : toutes les entreprises soumises à un régime réel d'imposition en matière de résultats ont l'obligation de souscrire leur déclaration de résultats et ses annexes par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration prévue par l'article 1738 du code général des impôts (CGI). Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr La notice n° 2033-NOT-SD est également accessible sur le site www.impots.gouv.fr.

CGA [X] Viseur conventionné [] TGS FRANCE 66 B rue du Général de Gaulle BP 235
Nom, adresse, téléphone, télécopie : 85162 ST JEAN DE MONTS 0251582535
- Professionnel de l'expertise comptable :
- Conseil : CECOPAL 7 avenue des Lions 44800 SAINT HERBLAIN 0240370700
- CGA :
- N° d'agrément [1][0][8][4][4][0]
Signature et qualité du déclarant: Saint Jean de Mont, le 15032020, BELKEBIR Roland, Chef d'Entreprise

DV EN TI Informatique

2020

Formulaire obligatoire
(art. 53 A ou 302 septies A bis
du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LE REVENU

ANNEXE À LA DÉCLARATION N°

Envoyé en préfecture le 07/07/2020

Reçu en préfecture le 07/07/2020

Affiché le

ID : 085-218502342-20200702-2020_032-DE

BIS
SLOW

D RÉPARTITION DES BÉNÉFICES ET DES DÉFICITS DES SOCIÉTÉS (voir renvois page 4)

Ce cadre ne concerne que les sociétés en nom collectif et assimilées, les sociétés en commandite simple, les sociétés en participation et les sociétés créées de fait qui n'ont pas opté pour le régime fiscal des sociétés de capitaux, les sociétés à responsabilité limitée et les sociétés en commandite simple de caractère familial ayant opté pour le régime fiscal des sociétés de personnes, ainsi que les groupements d'intérêt économique et les sociétés de copropriétaires de navires (art. 48-1 et 48-2 ann. III au CGI).

(Si ce cadre est insuffisant, joindre à la présente déclaration un état du même modèle)

Identification, adresse, qualité (associé, associé-gérant, etc.) des associés, personnes physiques ou morales	BIC " B " ou BIC non professionnels " M " • 2	Quote-part du bénéfice ou du déficit Z à prendre en considération pour le calcul de la base d'imposition à l'impôt sur le revenu ou, éventuellement, à l'impôt sur les sociétés	Quote-part des plus-values imposables au taux réduit
1	2	3	4

- montant des bénéfices distribués aux commanditaires au cours de l'année

E RELEVÉ DE CERTAINS FRAIS GÉNÉRAUX

Cette rubrique ne concerne que les entreprises individuelles (E), elle doit être remplie lorsque ces frais excèdent, par exercice : 3 000 € pour les cadeaux ou 6 100 € pour les frais de réception

(E) Les autres entreprises doivent utiliser, le cas échéant, le relevé de frais généraux n° 2067.

Montant des :

- Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 65 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises).
- Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement.

Exercice

F DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS. (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

G CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les D.A.D.S. et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur la DADS 1 ou modèle 2460 de 2013, montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18 A. Ils doivent être, le cas échéant, majorés des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 20 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.	43 283
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	
Montant des prélèvements financiers effectués à titre personnel au cours de l'exercice (*)	
Montant des apports en capital ou des versements en compte courant faits au cours de l'exercice (*)	
(*) A remplir par les entreprises passibles de l'impôt sur le revenu et dispensées de bilan.	

Cette rubrique concerne les entreprises qui optent pour le régime simplifié d'imposition et qui entendent se placer sous le régime d'exonération des plus-values. En exerçant pour la première fois l'option pour le régime simplifié, elles peuvent déterminer, en franchise d'impôt, les plus-values acquises à la date de prise d'effet de cette option pour les éléments non amortissables de leur actif immobilisé.

Dans cette hypothèse, il conviendra de joindre à la déclaration 2031 une note rédigée sur papier libre portant indication détaillée de la nature et de la valeur des éléments non amortissables réévalués et de la méthode de réévaluation.

Nature des immobilisations non amortissables	Valeur réévaluée	Prix d'acquisition	Plus-value •

- Il convient de reporter chaque année le montant de la plus-value acquise en franchise d'impôt.

H BIC NON PROFESSIONNELS

Détermination du résultat de l'exercice	Bénéfice	Déficit
Locations meublées non professionnelles soumises aux contributions sociales par les organismes de sécurité sociale		
Autres locations meublées non professionnelles		
Location gérance		
Membres non professionnels de copropriétés de cheval de course ou d'étalon		
Autres BIC non professionnels		
Résultat avant imputation des déficits antérieurs		

Désignation de l'entreprise BELKEBIR Roland Neant *

Adresse de l'entreprise Route de Challans 85160 SAINT JEAN DE MONTS

Número SIRET* 4 0 1 1 9 5 2 5 0 0 0 0 1 4

Durée de l'exercice en nombre de mois* 12 Durée de l'exercice précédent* 12

				Exercice N clos le 31122019		Exercice N-1 clos le 31122018			
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010	012					
		Autres*	014	016	5 336	5 336	5 336	5 336	
	Immobilisations corporelles*		028	030	12 985	9 180	3 805	312	
	Immobilisations financières*(1)		040	042	30	30	30	30	
		Total I (5)	044	048	18 351	9 180	9 171	5 678	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052					
		Marchandises*	060	062					
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066					
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070					
		Autres* (3)	072	074	2 836	2 836	5 848		
	Valeurs mobilières de placement		080	082					
	Disponibilités		084	086	182 175	182 175	134 399		
	Charges constatées d'avance*		092	094	1 060	1 060	1 030		
		Total II	096	098	186 072	186 072	141 278		
		Total général (I + II)	110	112	204 423	9 180	195 243	146 956	
PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120		114 542	78 264			
	Écarts de réévaluation		124						
	Réserve légale		126						
	Réserves réglementées*		130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*	131							
	Report à nouveau		134						
	Résultat de l'exercice		136		75 260	61 870			
	Provisions réglementées		140						
	Total I	142		189 803	140 133				
	Provisions pour risques et charges	Total II	154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164						
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166		337	3 587			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)	169			5 104	3 235			
Produits constatés d'avance		174							
	Total III	176		5 441	6 822				
	Total général (I + II + III)	180		195 243	146 956				
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195				
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	3 952			
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE

Envoyé en préfecture le 07/07/2020
 Reçu en préfecture le 07/07/2020
 Affiché le 
 ID : 085-218502342-20200702-2020_032-DE N-1 clos le

Formulaire obligatoire (article 302 septies)
 A-bis du Code général des impôts

Désignation de l'entreprise **BELKEBIR Roland**

A - RÉSULTAT COMPTABLE

		31/12/2019	31/12/2018
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	209	210
	Production vendue { biens services* }	215	214
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)	217	218
	Production immobilisée*		222
	Subventions d'exploitation reçues		224
	Autres produits		226
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232	232
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)	234	234
	Variation de stock (marchandises)*	236	236
	Achat de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)	238	238
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*	240	240
	Autres charges externes* (dont crédit-bail : mobilier : - immobilier :)	242	242
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe prof. CFE et CVAE* 243 476)	244	244
	Rémunérations du personnel*	250	250
	Charges sociales (cf. renvoi 380)	252	252
	Dotations aux amortissements*	254	254
	Dotations aux provisions	256	256
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* 259 dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260 }	262	262
	Total des charges d'exploitation (II)		264
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270	270
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)	280	280
	Produits exceptionnels (IV)	290	290
	Charges financières (V)	294	294
	Charges exceptionnelles (VI) (Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347 Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) 348)	300	300
	Impôts sur les bénéfices* (VII)	306	306
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		310	310
B - RÉSULTAT FISCAL		312	312
Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312	312
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*	316	316
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318	318
	Provisions non déductibles*	322	322
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)	324	324
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247 écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248	330	330
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration) 249	251	251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998	998
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999	999
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	997	997
	Entreprise nouvelles (44. sexies) 986 ZFU-TE (44. octies et octies A) 987	342	342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies) 981 JEI (44. sexies A) 989		
	ZRD (44. terdecies) 127 ZRR (44. quindicies) 138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodécies) 991 Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44 undécies) 990		
	ZFANG 44 quaterdecies 345 Investissements outre mer 344		
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies) 992 Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies) 993		
	Créance due au report en arrière du déficit 346	350	350
	Dont divers		
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies) 655		
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A) 643		
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B) 645			
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C) 647			
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D) 648			
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite 641			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		352	352
Bénéfice col. 1, Déficit col. 2		352	352
Déficit de l'exercice reporté en arrière* (Entreprise I.S. seulement)		356	356
Déficit antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :		360	360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		370	370
Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370	370

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

MOINS-VALUES

Département N° 2033-C 2020
 SLOW

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		406			
	Autres	410	5 336	412		414		416	5 336	416	5 336		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		426			
	Constructions	430		432		434		436		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	2 647	442	2 952	444		446	5 598	446	5 598		
	Installations générales agencements divers	450	1 386	452		454		456	1 386	456	1 386		
	Matériel de transport	460	5 000	462	1 000	464		466	6 000	466	6 000		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		476			
Immobilisations financières		480	30	482		484		486	30	486	30		
TOTAL		490	14 399	492	3 952	494		496	18 351	496	18 351		
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		516			
	Constructions	520		522		524		526		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	2 647	532	158	534	(1)	536	2 805	536	2 805		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	1 075	542	139	544		546	1 213	546	1 213		
	Matériel de transport	550	5 000	552	161	554		556	5 161	556	5 161		
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		566			
TOTAL		570	8 721	572	457	574	(1)	576	9 180	576	9 180		
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10			
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
					Court terme *	Long terme							
						19 % o	15% ou 12,8% p	0 % q					
j	k	l	m	n									
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations		590	583	594	595				
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS R

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : BELKEBIR Roland

Néant ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	728
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	325	728
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	21 675
it montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	21 675
N° du centre de gestion agréé	388	108440
Montant de la TVA collectée	374	45 230
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	21 673
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : BELKEBIR Roland		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01012019		et clos le : 31122019	
		Durée en nombre de mois : 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel :		376	
		dont apprentis	657
		dont handicapés	651
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	288 410
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges		105	
		TOTAL 1	106 288 410
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	1 786
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
		TOTAL 2	144 1 786
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats		121	107 858
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		125	9 571
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	168
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante		150	
		TOTAL 3	152 117 597
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée		TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137 172 598
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	172 598
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono-établissement au sens de la CVAE		020	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	288 410
Effectifs au sens de la CVAE		023	1
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024-160	du 01012019 au 31122019
Date de cessation		186	

1
1

(1)

Néant *

N° de dépôt

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

EXERCICE CLOS LE 31122019

N°SIRET 4 0 1 1 9 5 2 5 0 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE BELKEBIR Roland

ADRESSE (voie) Route de Challans

CODE POSTAL 85160 VILLE SAINT JEAN DE MONTS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

N° de dépôt

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE 31122019

N°SIRET 4 0 1 1 9 5 2 5 0 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE BELKEBIR Roland

ADRESSE (voie) Route de Challans

CODE POSTAL 85160 VILLE SAINT JEAN DE MONTS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
 * Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT.

Tableau des immobilisations et des amortissements comptables

Compte : 20500000 Licence

Date	Immob.	Comp.	Désignation	Immobilisations				Amortissements					Valeur Nette Comptable	Prov	
				Déb. Exercice	Acquisition	Réalisation	Fin Exercice	Déb. Exercice	Réalisation	Durée	Type	Annuité			Fin Exercice
11/07/2005	1		Licence II	5 336,00			5 336,00							5 336,00	
			TOTAUX	5 336,00			5 336,00						CT : UO :	5 336,00	

CT : Consommation temps, UO : Unité d'oeuvre, Prov : Provision pour dépréciation.

Tableau des immobilisations et des amortissements comptables

Compte : 21540000 Matériel et outillage

Date	Immob.	Comp.	Désignation	Immobilisations				Amortissements					Valeur Nette Comptable	Prov	
				Déb. Exercice	Acquisition	Réalisation	Fin Exercice	Déb. Exercice	Réalisation	Durée	Type	Annuité			Fin Exercice
02/08/2004	13		Portail Coulissant	681,61			681,61	681,61		5,00	CT		681,61		
09/06/2006	18		Gros Frigo	1 265,00			1 265,00	1 265,00		5,00	CT		1 265,00		
13/03/2012	20		1 Vitrine réfrigérée à poser	700,00			700,00	700,00		3,00	CT		700,00		
13/03/2012	21		1 Vitrine Réfrigérée à poser	700,00		700,00		700,00	700,00	3,00	CT				
12/04/2019	22		Réfrigérateur		655,20		655,20			10,00	CT	47,14	47,14	608,06	
31/07/2019	23		Conservateur		885,00		885,00			10,00	CT	37,12	37,12	847,88	
12/08/2019	24		Lave verres		720,00		720,00			5,00	CT	55,60	55,60	664,40	
12/11/2019	25		Platines		691,67		691,67			5,00	CT	18,83	18,83	672,84	
TOTAUX				3 346,61	2 951,87	700,00	5 598,48	3 346,61	700,00		CT :	158,69	2 805,30	2 793,18	
											UO :				

CT : Consommation temps, UO : Unité d'oeuvre, Prov : Provision pour dépréciation.

Tableau des immobilisations et des amortissements comptables

Compte : 21810000 Inst. générales agencements

Date	Immob.	Comp.	Désignation	Immobilisations				Amortissements					Valeur Nette Comptable	Prov	
				Déb. Exercice	Acquisition	Réalisation	Fin Exercice	Déb. Exercice	Réalisation	Durée	Type	Annuité			Fin Exercice
31/03/2011	1		Terrasse Bois	1 386,28			1 386,28	1 074,76		10,00	CT	138,62	1 213,38	172,90	
			TOTAUX	1 386,28			1 386,28	1 074,76			CT :	138,62	1 213,38	172,90	
											UO :				

CT : Consommation temps, UO : Unité d'oeuvre, Prov : Provision pour dépréciation.

Tableau des immobilisations et des amortissements comptables

Compte : 21820000 Matériel de transport

Date	Immob.	Comp.	Désignation	Immobilisations				Amortissements					Valeur Nette Comptable	Prov	
				Déb. Exercice	Acquisition	Réalisation	Fin Exercice	Déb. Exercice	Réalisation	Durée	Type	Annuité			Fin Exercice
21/01/2015	1		DONNE C-MERCEDES VITO AC331SD	5 000,00			5 000,00	5 000,00		3,00	CT		5 000,00		
09/05/2019	2		SCOOTER YAMAHA 125 BV129XY		1 000,00		1 000,00			4,00	CT	161,11	161,11	838,89	
TOTAUX				5 000,00	1 000,00		6 000,00	5 000,00			CT :	161,11	5 161,11	838,89	
											UO :				

CT : Consommation temps, UO : Unité d'oeuvre, Prov : Provision pour dépréciation.

Tableau des immobilisations et des amortissements comptables

Compte : 27500000 Dépôts et cautionnem. versés

Date	Immob.	Comp.	Désignation	Immobilisations				Amortissements					Valeur Nette Comptable	Prov		
				Déb. Exercice	Acquisition	Réalisation	Fin Exercice	Déb. Exercice	Réalisation	Durée	Type	Annuité			Fin Exercice	
10/04/1998	1		Droit CECOPAL	30,49			30,49								30,49	
			TOTAUX	30,49			30,49						CT :		30,49	
													UO :			

CT : Consommation temps, UO : Unité d'oeuvre, Prov : Provision pour dépréciation.

Tableau récapitulatif des immobilisations et des amortissements comptables

Compte	Désignation	Immobilisations				Amortissements				Valeur Nette Comptable
		Déb. Exercice	Acquisition	Réalisation	Fin Exercice	Déb. Exercice	Réalisation	Annuité	Fin Exercice	
20500000	Licence	5 336,00			5 336,00					5 336,00
21540000	Matériel et outillage	3 346,61	2 951,87	700,00	5 598,48	3 346,61	700,00	158,69	2 805,30	2 793,18
21810000	Inst. générales agencements	1 386,28			1 386,28	1 074,76		138,62	1 213,38	172,90
21820000	Matériel de transport	5 000,00	1 000,00		6 000,00	5 000,00		161,11	5 161,11	838,89
27500000	Dépôts et cautionnem. versés	30,49			30,49					30,49
	TOTAUX	15 099,38	3 951,87	700,00	18 351,25	9 421,37	700,00	458,42	9 179,79	9 171,46

Tableau prévisionnel des amortissements comptables sur 5 exercices

Compte	Intitulé	Valeur Nette Comptable	Amortissements					Valeur Nette Comptable	Valeur résiduelle
			Exercice + 1	Exercice + 2	Exercice + 3	Exercice + 4	Exercice + 5		
20500000	Licence	5 336,00						5 336,00	
21540000	Matériel et outillage	2 793,18	436,35	436,35	436,36	436,35	361,93	685,84	
21810000	Inst. générales agencements	172,90	138,63	34,27					
21820000	Matériel de transport	838,89	250,00	250,00	250,00	88,89			
27500000	Dépôts et cautionnem. versé	30,49						30,49	
TOTAUX		9 171,46	824,98	720,62	686,36	525,24	361,93	6 052,33	

**Délégation de service public
pour l'installation et l'exploitation d'activités
destinées à répondre aux besoins du
service public balnéaire**

DÉLÉGATAIRE

SAMUEL BOUTELDJA

LOT 15 « CLUB DE PLAGE »

RAPPORT ANNUEL

Convention d'exploitation – Lot n°15

Principales caractéristiques du lot

- Objet : Club de plage
- Date de signature : 7 avril 2017
- Echéance : 31 décembre 2022
- Durée : entre le 3 mai 2017 et le 31 décembre 2022
- Dénomination sociale de l'exploitant :
Samuel BOUTELDJA représentant Le club LUCKY-PLAGE, société en participation, inscrite au Centre des Impôts de Nantes sous le numéro 2016/3 207 Case n°15, domicilié personnellement au 16 La Coindière 44810 Héric.

Respect des principes liés au service public

Principes d'adaptabilité du service public

- âge des installations
 - ⇒ portique, tyrolienne, structure métallique couverture piscine, structure enfants : 12 ans
 - ⇒ château gonflable : 7 ans, révisé en 2018
 - ⇒ barrières en bois : 5 ans
 - ⇒ cabane d'accueil en bois : 4 ans
 - ⇒ toiles trampolines, piscine, balançoires : 3 ans.
- modalités d'entretien et de maintenance
 - ⇒ Le matériel fait l'objet d'un entretien annuel.
 - ⇒ Chaque équipement est vérifié lors du démontage et réparé s'il y a lieu avant le montage annuel.
- plan de renouvellement
 - ⇒ 2019 : réfection de la porte de la serre suite à vandalisme 2018, achat d'équipement de vidéo surveillance.
 - ⇒ 2020 : remplacement du portique et des protections d'un trampoline. Remise en état du château gonflable.

Respect du principe de transparence

- moyens mis au service de l'information des usagers
 - ⇒ site internet <http://club-lucky-plage.fr/> ;
 - ⇒ page facebook ;
 - ⇒ flyers saisonnier avec les tarifs et coordonnées du responsable.

Caractéristiques du service délégué

- Les services fournis
 - ⇒ Les équipements installés sont ceux prévus dans le sous-traité d'exploitation.
 - ⇒ Dans le cadre de son activité club de plage, l'exploitant organise des cours de natation et d'aquagym. Par ailleurs, un service de vente à emporter est proposé.

- ⇒ Le nombre d'enfants accueillis a été de 1 662 sur la totalité de la saison, soit une moyenne de 39 enfants par jour pour juillet et août, niveau équivalent à 2017 après la baisse de 2018.
- La période d'exploitation effective
 - ⇒ Le club a été ouvert du 8 juillet au 24 août 2019.
- La période de montage et de démontage
 - ⇒ Le club a été monté du 1^{er} avril au 7 juillet 2019. Le démontage a eu lieu du 25 août au 31 octobre 2019.
- Les tarifs des services fournis sont inchangés depuis 2017

Tarif Club Journées					
	1 jour	6 jours	12 jours	18 jours	24 jours
1 enfant	17,00 €	87,00 €	150,00 €	197,00 €	226,00 €
2 enfants	32,00 €	157,00 €	270,00 €	355,00 €	425,00 €
3 enfants	45,00 €	230,00 €	382,00 €	484,00 €	556,00 €

Tarif Club Demi-journée					
	1 jour 1/2	6 jours 1/2	12 jours 1/2	18 jours 1/2	24 jours 1/2
1 enfant	13,00 €	66,00 €	120,00 €	152,00 €	175,00 €
2 enfants	24,00 €	124,00 €	204,00 €	258,00 €	315,00 €
3 enfants	35,00 €	178,00 €	306,00 €	386,00 €	472,00 €

Tarif Natation		Tarif aquagym/lounge côte	
1 séance	15,00 €	1 séance	10,00 €
5 séances	70,00 €	5 séances	45,00 €
10 séances	130,00 €	10 séances	80,00 €

Tarif utilisation du park (Trampoline, château, tyrolienne)	
15 mn	2,00 €
30 mn	4,00 €
1H00	6,00 €

RÉDUCTION SUR PRÉSENTATION DE CE FLYER

- Les installations et aménagements effectués





Comptes de la délégation de service public

SEP Lucky Plage
 SIRET : 82365948700016
 Adresse :
 16, La Coindière
 44810 HERIC

Samuel BOUTELDJA, gérant
 Tél : 0685943932
 email : samuelbouteldja@gmail.com

COMPTE D'EXPLOITATION 2019

RECETTES	16840
DEPENSES	
Frais de personnel	3813,5
Impôts/Redevances 2312,93	
CFE	279
Concession	1863,77
SACEM/SPRE	170,16
Travaux, Fournitures et services extérieurs 3058,96	
ARS	179,88
Location tractopelle et modulaire	902,72
Bâches et grillage	478,84
Petit matériel et outillage	349,88 dont caméra de surveillance

Chlore, sable, O2	304,31
EDF	100,13
Assurance	739,89
Frais divers de gestion 1752,93	
Cotisations professionnelles	450,87
carburant	657,19
Frais postaux	47,46
Frais réception	338,37
Autres frais divers	1290,14 dont 1200 hébergement du personnel
Frais Financiers 3218	
Remboursement emprunt	3218
TOTAL dépenses de fonctionnement 15187,72	
Investissement	
	0
RESULTAT	
Excédent	1652,28
Provision pour investissement 2020	500
BENEFICE	11152,28

Analyse de la qualité du service

- La préservation du site notamment la qualité architecturale et environnementale, l'insertion paysagère des installations, les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets
 - ⇒ Une cabine d'accueil en bois est installée pour respecter l'aspect naturel du site. Cet équipement en bois s'intègre parfaitement au paysage et son aspect « naturel » respecte l'environnement.
 - ⇒ Une poubelle est à la disposition des enfants à l'intérieur du club. Elle est vidée chaque soir et posée au point de collecte de la plage pour évacuation par les services de la commune. Les déchets plus encombrants sont évacués vers la déchetterie par l'exploitant.
 - ⇒ Dans toutes leurs activités, les enfants sont sensibilisés au respect de leur environnement (jeux en lien avec ce thème) et au maintien de la propreté du site (ramassage des papiers et autres déchets). Ils sont aussi sensibilisés au recyclage et à la réutilisation de matériaux divers, pour faire des activités manuelles (bouteilles plastiques, morceaux de bois, galets, coquillages, sable ...).
- L'accueil des personnes à mobilité réduite

- ⇒ L'accès se fait par la cale et l'accueil est adapté en fonction des besoins.
- Les effectifs employés
 - ⇒ un maître nageur
 - ⇒ deux animateurs
 - ⇒ une hôtesse d'accueil.
- les qualifications au sein de l'entreprise
 - ⇒ éducateur sportif titulaire du BEESAN
 - ⇒ animateurs diplômés BAFA
 - ⇒ hôtesse d'accueil expérimentée.
- La mise en place d'une démarche qualité ou d'un questionnaire pour évaluer la prestation
 - ⇒ page Facebook <https://fr-fr.facebook.com/Club-Lucky-Plage-834876060000579/> avec possibilité de laisser un avis.

Remarques

La fréquentation 2019 est revenue quasiment au même niveau que 2017. Les actes de vandalisme ont été moins nombreux. Peut-être est-ce dû au matériel de vidéo surveillance acheté par nos soins ?